

# LA CONSTRUCTION MODERNE

ART  
THÉORIE APPLIQUÉE  
PRATIQUE

DIRECTEUR: P. PLANAT

CINQUIÈME ANNÉE. — N° 36

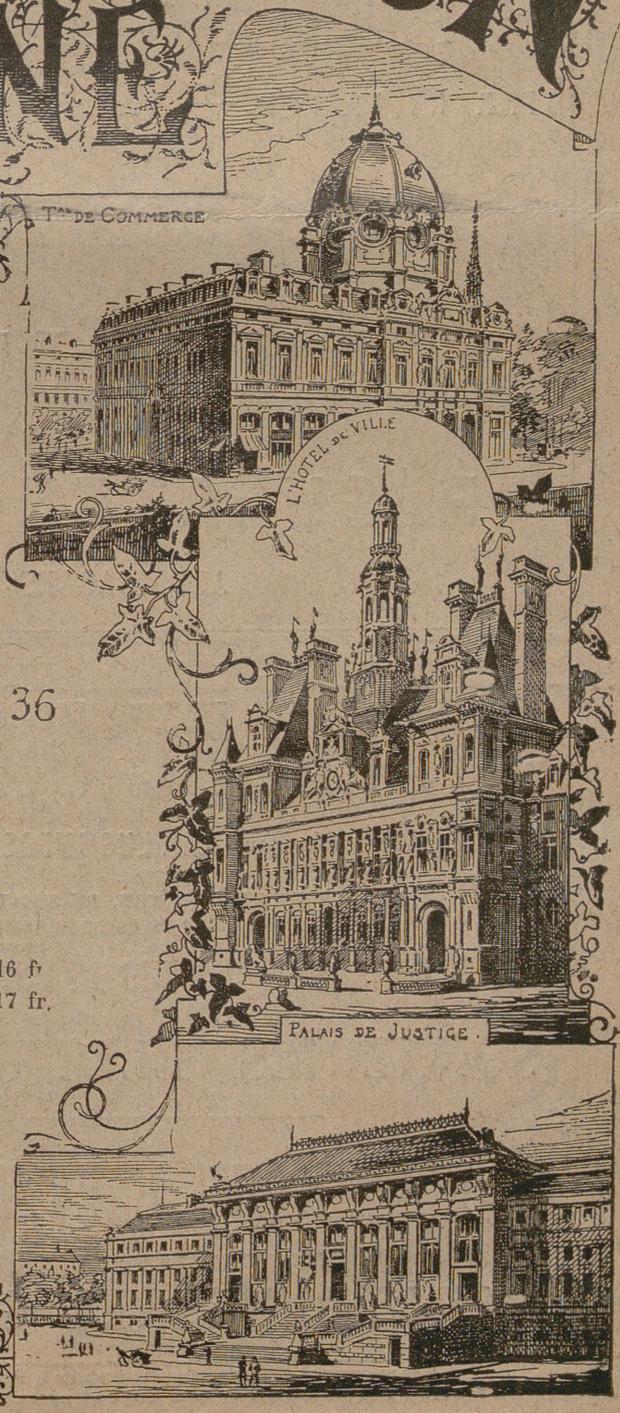
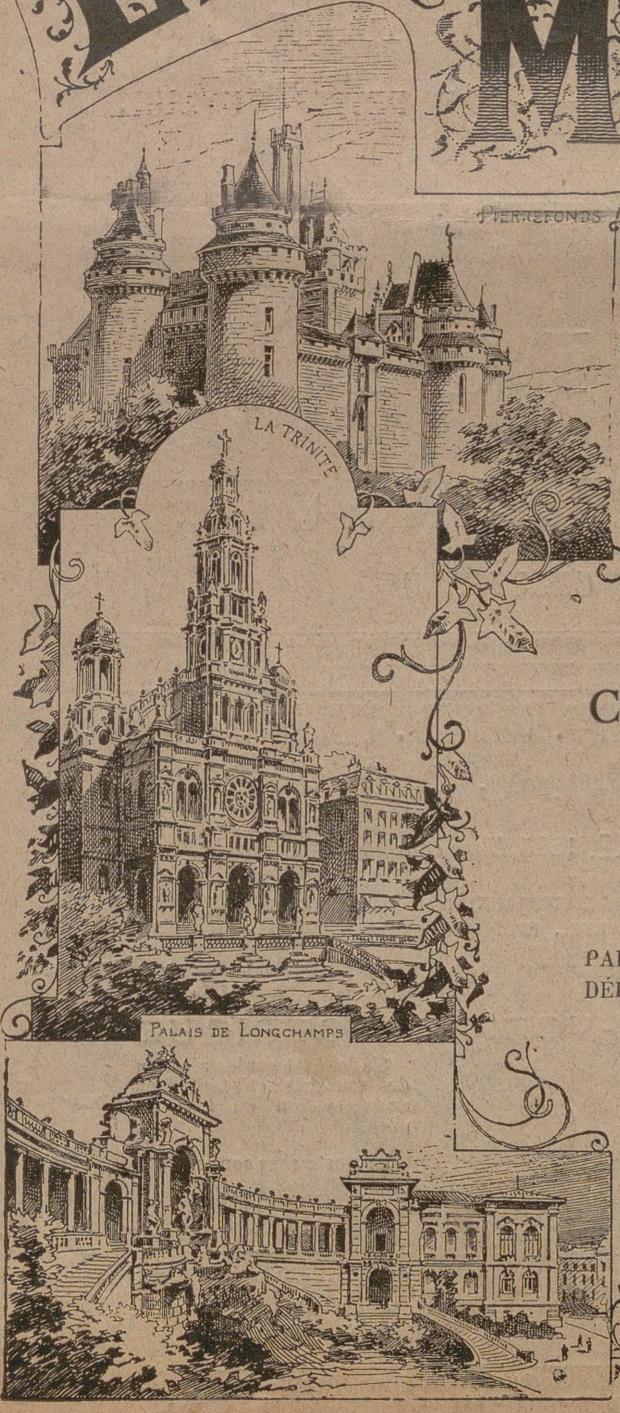
Samedi 14 Juin 1890

Prix du numéro: 75 centimes

ABONNEMENTS:  
PARIS..... Un an, 30 fr. — 6 mois, 16 fr.  
DÉPARTEMENTS. Un an, 32 fr. — 6 mois, 17 fr.  
ÉTRANGER (Union postale), 33 fr.

Rédaction: 17, rue Bonaparte.

Administration et Annonces:  
DUJARDIN ET C<sup>IE</sup>, ÉDITEURS  
17, RUE BONAPARTE, 17. — PARIS.



Les abonnements partent du 15 octobre et du 15 avril. — Nos abonnés reçoivent en prime le Moniteur Général à partir du jour de leur abonnement

R. 6599

R. 5780



EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889, HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY  
ANVERS 1885, DIPLOME D'HONNEUR. — PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

# JULES GROUVELLE

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR (E. C. P.)

BREVETÉ S. G. D. G.

BUREAUX ET USINE, RUE DU MOULIN-VERT, 71, PARIS (XIV<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT)

## Applications Générales de la Chaleur

A L'INDUSTRIE ET AUX ÉDIFICES

### APPAREILS DE CHAUFFAGE

PAR LA VAPEUR. — PAR L'EAU CHAUDE. — A AIR LIBRE. — PAR PETITS TUYAUX.

**CALORIFÈRES A AIR CHAUD**

### VENTILATION

### RÉGULATEURS DE TEMPÉRATURE

APPLICABLES A TOUS LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

**CH. MILDE FILS ET C<sup>IE</sup>** ENTREPRENRS, CONSTRRS, ELECTRICIENS  
26, rue Laugier, Paris (Les Ternes)

1882, *Diplômes d'honneur*. LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE CETTE INDUSTRIE. 1885, *Hors concours*. Membre du Jury.

ENTREPRENEURS DE L'ÉTAT, DU SÉNAT, DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS, DES PALAIS NATIONAUX. DES MINISTÈRES,  
DES CHEMINS DE FER, DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889. ETC., ETC.

SEULS CONCESSIONNAIRES DE TOUS LES TRAVAUX DE PARATONNERRES DE LA VILLE DE PARIS

SONNERIES ÉLECTRIQUES

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

PARATONNERRES GRENET

LE PORTE-VOIX ELECTRIQUE

2 MÉDAILLES

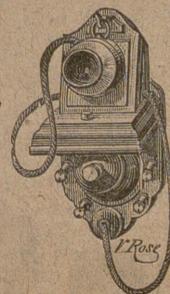
OR

BARCELONE ET  
BRUXELLES

Accordées spécialement

pour les

Téléphones MILDÉ



S'adaptant sur les réseaux  
de sonnerie existant sans  
augmentation de fil ni de  
piles.

Le poste sans sonnerie :

**20 fr.**

Plus de 10,000 postes  
Mildé sont en fonction  
actuellement.

Renseignements, devis, dessins gratuits à Paris et en Province sur demande. — Envoi franco des brochures et catalogues illustrés.  
La maison envoie en Province sur demande un Ingénieur ou un représentant pour examiner les travaux et traiter sur place.

## LISTE GÉNÉRALE DES ADJUDICATIONS

### PARIS

— 21 JUIN —  
**TRIBUNAL DE COMMERCE.** — Terrassements et maçonnerie d'égout boulevard Charonne, etc. .... 210,538 fr. 18

— 21 JUIN —  
**TRIBUNAL DE COMMERCE.** — Construction d'une salle de fête, rue Lecourbe (7 lots) ..... 315,412 fr. »

— 27 JUIN —  
**CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT A PARIS.** — Réfection des couvertures et zingueries des gares d'Aigrefeuille et de la Rochelle ..... 30,318 fr. 80

— 27 JUIN —  
**CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT A PARIS.** — 150,000 coussinets en fonte à grande semelle (3 lots).

### DÉPARTEMENTS

— 21 JUIN —  
**SOUS-PREFECTURE DE MEAUX (Seine-et-Marne).** — Ecole mixte avec classe enfantine à Mareuil-les-M. .... 25,200 fr. »

— 21 JUIN —  
**MAIRIE DE GRENOBLE (Isère).** — Restauration du clocher de l'église St-André. .... 37,532 fr. 75

— 21 JUIN —  
**MAIRIE DE PANTIN (Seine).** — Construction d'une crèche municipale (8 lots) ..... 49,591 fr. 37

— 21 JUIN —  
**SOUS-PREFECTURE DE CLAMECY (Nièvre).** — Travaux communaux (2 lots) ..... 3,853 fr. 91

— 21 JUIN —  
**MAIRIE DE GRENOBLE (Isère).** — Construction du piédestal de la statue Xavier Jouvin ..... 10,800 fr. »

— 22 JUIN —  
**MAIRIE DE COURGEOST (Orne).** — Réparation au presbytère ..... 5,247 fr. 92

— 22 JUIN —  
**MAIRIE DE BEZIERS (Hérault).** — Construction de galeries d'égout. .... 15,500 fr. »

— 22 JUIN —  
**MAIRIE DE MONVILLE (Seine-Inférieure).** — Construction d'une école enfantine (6 lots) ..... 8,625 fr. 13

— 22 JUIN —  
**MAIRIE DE FAUX-LA-MONTAGNE (Creuse).** — Agrandissement de l'église ..... 7,216 fr. 29

— 22 JUIN —  
**MAIRIE DE SIBIRIL (Finistère).** — Agrandissement de l'école des garçons. .... 6,700 fr. »

— 22 JUIN —  
**MAIRIE DE GENOUILLY Saône-et-Loire.** — Agrandissement de l'école. .... 11,833 fr 89

— 22 JUIN —  
**MAIRIE DE BEZIERS (Hérault).** — Restauration de la place de la citadelle et de son boulevard ..... 12,000 fr. »

— 22 JUIN —  
**MAIRIE DE SAINT-SERNIN-LES-MAILHAC (Tarn).** — Construction d'un ponceau ..... 2,700 fr. »

— 23 JUIN —  
**MAIRIE D'AJACCIO (Corse).** — Génie. — Batterie sur la position de Porticcio ..... 160,000 fr. »

— 23 JUIN —  
**MAIRIE D'ATHIES (Pas-de-Calais).** — Travaux à l'église ..... 4,700 fr. »

— 23 JUIN —  
**MAIRIE DE TOURS (Indre-et-Loire).** — Constructions de kiosques en fers pour les concerts ..... 24,000 fr. »

— 23 JUIN —  
**PREFECTURE DE L'YONNE.** — Travaux départemental, vicinal et communal (3 lots) ..... 34,100 fr. »

— 24 JUIN —  
**MAIRIE D'OLORON - SAINTE - MARIE (Basses-Pyrénées).** — Construction d'une école ..... 29,000 fr. »

— 24 JUIN —  
**CHEMINS DE FER DU MIDI A BORDEAUX.** — Construction du bâtiment des voyageurs de la gare définitive de Bordeaux-Saint-Jean (2<sup>e</sup> lot) ..... 2,000,000 fr. »

— 25 JUIN —  
**MAIRIE DE BOURG (Ain).** — Construction d'école de garçons avec école maternelle ..... 52,014 fr. »

— 25 JUIN —  
**MAIRIE DU PELLERIN (Loire-Inférieure).** — Construction d'un marché couvert ..... 13,780 fr. »

— 25 JUIN —  
**PREFECTURE DU RHONE.** — Reconstruction du flotteur du guidau du pont au Change à Lyon ..... 19,000 fr. »

— 25 JUIN —  
**PREFECTURE DE LA CHARENTE-INFERIEURE.** — Grosses réparations au port de Maubert ..... 16,000 fr. »

— 26 JUIN —  
**MAIRIE D'AMEUR-EL-AIN (Algérie).** — Trottoirs et caniveaux pavés ..... 9,500 fr. »

— 26 JUIN —  
**MAIRIE DE MONTHUREUX-SUR-SAONE (Vosges).** — Réparations aux fontaines ..... 63,400 fr. »

— 26 JUIN —  
**PREFECTURE DE LA COTE-D'OR.** — Amélioration du canal de Bourgogne ..... 80,000 fr. »

— 26 JUIN —  
**PREFECTURE DES HAUTES-ALPES.** — Rivière du Buech. Prolongement de la digue du quartier des Corrérards ..... 15,010 fr. »

— 26 JUIN —  
**MAIRIE DE BORDEAUX (Gironde).** — Zinguerie et ferblanterie au marché des Grands-Hommes ..... 9,232 fr. 57

— 27 JUIN —  
**PREFECTURE DE SAONE-ET-LOIRE.** — Réparations à l'école normale d'instituteurs ..... 24,796 fr. »

— 27 JUIN —  
**PREFECTURE DE SAONE-ET-LOIRE.** — Amélioration du canal du Centre (2 lots) ..... 175,000 fr. »

— 27 JUIN —  
**HOSPICES DE CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme).** — Construction d'un pavillon d'accouchement (7 lots) ..... 111,897 fr. 17

— 28 JUIN —  
**HOSPICE D'ORLEANS (Loiret).** — Agrandissement et installation de bains du quartier des aliénés (8 lots) ..... 35,408 fr. 99

— 28 JUIN —  
**PREFECTURE DE LA NIEVRE.** — Reconstruction d'un aqueduc voûté. .... 11,500 fr. »

— 28 JUIN —  
**MAIRIE DE CHERBOURG (Manche).** — Génie. Réorganisation du fort de la Hougue ..... 150,000 fr. »

— 28 JUIN —  
**PREFECTURE DE LA DORDOGNE.** — Achèvement du guideau de l'écluse de Bergerac ..... 14,000 fr. »

— 28 JUIN —  
**PREFECTURE DE LA HAUTE-MARNE.** — Travaux divers sur les canaux de la Haute-Marne et de la Marne à la Saône (3 lots) ..... 68,495 fr. 25

— 28 JUIN —  
**MAIRIE DE POITIERS (Vienne).** — Construction d'école mixte au Breuil-Mingot (4 lots) ..... 14,100 fr. »

— 28 JUIN —  
**MAIRIE DE POITIERS (Vienne).** — Améliorations d'une école de garçons (4 lots) ..... 25,600 fr. »

— 28 JUIN —  
**MAIRIE DE LA ROCHELLE (Charente-Inférieure).** — Entrepôt réel des douaniers à la Pallice ..... 118,984 fr. 77

— 29 JUIN —  
**MAIRIE DE CONDE-SMENDOU (Algérie).** — Consolidation de l'église ..... 5,000 fr. »

— 30 JUIN —  
**SOUS-PREFECTURE DE LOUHANS (Saône-et-Loire).** — Appropriation de l'école des filles de Saint-Bonnet ..... 9,245 fr. 04

— 30 JUIN —  
**MAIRIE DE GUINGAMP (Côtes-du-Nord).** — Construction d'un abattoir (6 lots) ..... 160,000 fr. »

— 1<sup>er</sup> JUILLET —  
**MAIRIE DE PUCEUL (Loire-Inférieure).** — Réparation à l'école des garçons de la Chevalerais ..... 5,618 fr. »

— 1<sup>er</sup> JUILLET —  
**MAIRIE DE SAINT-MIHIEL (Meuse).** — Génie. Charpente métallique et couverture en tôle de 2 manèges ..... 34,000 fr. »

— 1<sup>er</sup> JUILLET —  
**MAIRIE DE BREST (Finistère).** — Génie. — Construction de magasins à poudre sous roc et d'abris de munitions ..... 200,000 fr. »

— 1<sup>er</sup> JUILLET —  
**MAIRIE DE MARSEILLE (Bouche-du-Rhône).** — Génie. — Construction d'une batterie de mortiers au cap Niolon.

— 3 JUILLET —  
**MAIRIE DE PLOERMEL (Morbihan).** — Etablissement d'un service d'eau pour l'alimentation de la ville ..... 90,000 fr. »

— 3 JUILLET —  
**SOUS-PREFECTURE DE CASTELSARASIN (Tarn-et-Garonne).** — Ecole et mairie à Cordes-Tolosanes ..... 14,400 fr. »

— 3 JUILLET —  
**PREFECTURE DE LOIR-ET-CHER.** — Canal de Berry. — Substitution des tabliers métalliques aux tabliers en bois ..... 23,600 fr. »

— 5 JUILLET —  
**SOUS-PREFECTURE DE TONNERRE (Yonne).** — Construction d'un lavoir et réparation d'un abreuvoir à Fléys ..... 4,123 fr. 35

— 5 JUILLET —  
**MAIRIE DE RENAC (Ile-et-Vilaine).** — Murs de clôture à l'école des garçons ..... 4,272 fr. 93

— 5 JUILLET —  
**PREFECTURE DU MORBIHAN.** — Maison-abri pour le canot de sauvetage au port de Palais ..... 8,000 fr. »

— 6 JUILLET —  
**MAIRIE DE PEREUIL (Charente-Inférieure).** — Parachèvement de la maison d'école ..... 3,425 fr. 08

— 8 JUILLET —  
**PREFECTURE DU CHER.** — 2<sup>e</sup> lot de terrassement et ouvrage d'art à la ligne d'Issoudun à Saint-Florent ..... 700,000 fr. »

— 10 JUILLET —  
**SOUS-PREFECTURE DE BRESSUIRE (Deux-Sèvres).** — Restauration du clocher de l'église de Saint-Laon ..... 12,867 fr. 26

— 10 JUILLET —  
**PREFECTURE DU JURA.** — Construction de fontaines à Beaufort ..... 47,406 fr. 38

— 16 JUILLET —  
**PORT DE BREST (Finistère).** — Concours pour la construction de 2 passerelles métalliques ..... »

— EN JUILLET —  
**MAIRIE DE GRENOBLE (Isère).** — Construction du pont de la Porte de France ..... »

*Sur demande de MM. les entrepreneurs, il peut être fourni copie des pièces des dossiers des adjudications.*

PRIX MODÉRÉS.

**PAUL CHALET**  
60, rue Dombasle, 60

USINE A VAPEUR  
**CHARPENTES BOIS ET FER**  
ENTREPRENEUR  
DE LA  
Ville de Paris, de l'Etat  
Assistance publique.

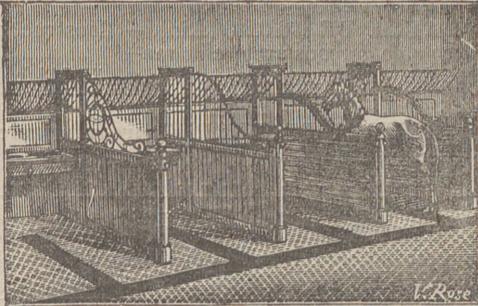
**SERRURERIE ET MENUISERIE**  
Escaliers en fer, brev. s. g. d. g.  
Rampes en fer, brev. s. g. d. g.

**HANGARS ÉCONOMIQUES**  
TÉLÉPHONE

**INSTALLATIONS D'ÉCURIES**  
SELLERIES, REMISES, CHENILS, ÉTABLES  
BASSES-COURS

**H. RABOURDIN**  
39, rue Boissy-d'Anglas, Paris.  
(Ci-devant, 23, faubourg St-Honoré)

STALLES ET BOXES TOUT EN FER, SYSTÈME BREV.  
Sans sonorité, et garantis contre tout accident.



MÉDAILLE D'OR UNIQUE, PARIS 1878  
2 MÉDAILLES D'OR, PARIS 1889

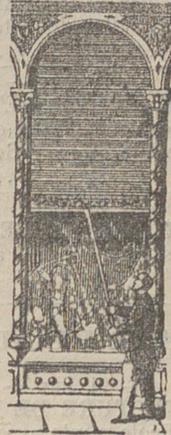
Envoi franco sur demande, d'albums, tarifs,  
plans et devis

Des spécimens d'écuries et selleries en tous genres  
sont exposés dans les magasins.

89, rue Boissy-d'Anglas, à Paris.

**CLARK ET C<sup>o</sup>**  
Inventeurs des Fermetures en tôle d'acier  
ondulé roulant d'elles-mêmes

**CLARK BUNNETT ET C<sup>o</sup>, LIMITED, Succrs**  
Médailles d'Argent aux  
EXPOSITIONS UNIVERS. PARIS 1878 & 1889

Récompenses aux Expositions		Récompenses aux Expositions de
Vienne 1867		Oporto 1865
Londres 1862		Philadelphie 1876
Moscou 1872		Melbourne 1881
Dublin 1872		Amsterdam 1883

Fournisseur de l'Etat, de la Ville de Paris  
de la Cie des Chemins de fer de l'Est, etc., etc.  
MAISON ÉTABLIE A PARIS EN 1860.  
BUREAUX ET ATELIERS  
Impasse Boileau, Auteuil, Paris.  
Ascenseurs Hydrauliques et autres.

MÉDAILLE D'ARGENT EXP<sup>on</sup> 1889.  
**C<sup>ie</sup> DU TAPIS-CORTICINE**  
LINOLEUM TAPIS-LIÈGE.  
52, Rue Etienne-Marcet, 52, Paris.

**FLUATATION**  
POUR LE  
DURCISSEMENT ET L'INALTÉRABILITÉ  
DES PIERRES CALCAIRES  
ÉCONOMIE DE 60 p. 100

Sur la construction par l'emploi des pierres communes rendues plus belles et plus durables que les roches. — Restauration. Remise en état des constructions détériorées.

HORS CONCOURS A L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS  
**FAURE & KESSLER, à Clermont-Ferrand.**  
Suc. à Paris, 15, av. de l'Opéra, et 16, r. d'Argenteuil

**BADIGEON INALTÉRABLE**  
OBTENU AVEC LES  
**COULEURS CHEVAILLIER** BREVETÉ S. G. D. G.  
54, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS, 54

RÉSISTE A TOUTES LES INTÉMPÉRIES ET LAVAGES  
EST D'UN PRIX PEU SUPÉRIEUR AU BADIGEON A LA CHAUX ORDINAIRE  
ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS

BEAUTÉ SOLIDITÉ

**FAIENCERIES DE CREIL & MONTEREAU**  
61, FAUBOURG POISSONNIÈRE, A PARIS

FAIENCES FINES EN TOUS GENRES, BLANCHES, IMPRIMÉES OU DÉCORÉES  
CUVETTES ET APPAREILS POUR WATER-CLOSETS ET POUR MEUBLES DE TOILETTE  
PLAQUES, BOUTONS DE PORTE, CYLINDRES POUR PILES, FILTRES, ETC.  
**CARREAUX POUR REVETEMENTS**  
Pour tous renseignements s'adresser : 61, faubourg Poissonnière.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU  
**Durcissement du Plâtre**  
PAR LA  
**MARMOREÏNE**  
EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1889  
Récompense Unique

Les plâtres ainsi durcis ne peuvent être rayés à l'ongle et peuvent être lavés aussi souvent que cela est nécessaire, comme on le ferait d'une plaque de marbre.

La **Marmoreïne** ne couvre pas et ne change en rien l'aspect du plâtre qui, après durcissement, continue à respirer. — Rien donc de commun avec le silicate.

A l'assistance publique de Paris, un mur d'hôpital ainsi durci, après 42 lavages consécutifs à 24 heures de distance l'un de l'autre, n'a donné aucun changement appréciable avec la partie durcie mais non avée.

En imperméabilisant les saillies et ornements d'architecture on rend inutile le recouvrement en zinc, si disgracieux et si coûteux.

**DERNIERS TRAVAUX FAITS :**  
Restauration Arc du Carrousel ;  
3.000 mètres à la Façade Rivoli (Palais du Louvre) ;  
3.500m. Caisse Nat. d'Épargne des Postes et Télégraphe.

PRIX DANS PARIS  
(main-d'œuvre comprise)  
Le mètre pour durcissement simple..... 0 fr. 55  
Le mètre pour durcissement et teinture... 0 fr. 80  
Le mètre pour l'imperméabilis. simple..... 0 fr. 40

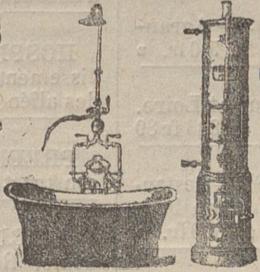
31, Rue Bonaparte.

**BAINS -- BUANDERIES**

BAIGNOIRES et CHAUFFE-BAINS  
Hydrothérapie générale  
Installations complètes d'établissements et de salles de bains particulières.

APPAREILS de LESSIVAGE  
Chaudières. — Cuviers. — Séchoirs  
Installations complètes pour blanchisseries  
Communautés, Lycées, Collèges, etc.

**A. BORDIER**  
Constructeur, Bté., S. G. D. G.

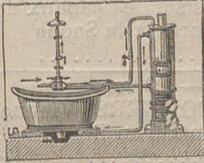


2, rue Claude-Vellefaux  
PARIS

**BAINS, -- BUANDERIES**

BAIGNOIRES. — CHAUFFE-BAINS.  
SPÉCIALITÉ DE CHAUFFE-BAINS PARISIEN.

APPAREILS DE LESSIVAGE  
SYSTÈME GASTON BOZERIAN, ETC., ETC.



ENVOI  
FRANCO DE  
CATALOGUES.



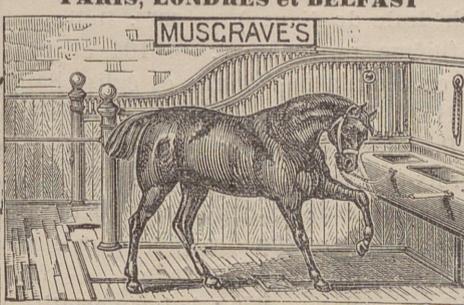
**DELAROCHE AINÉ** 22, Rue Bertrand, PARIS

**NOUVELLE MOSAÏQUE** pour DALLAGE et DÉCORATION  
ÉMAUX - OR - MARBRE  
**CARREAUX & PAVÉS CÉRAMIQUE-CIMENT**  
*Echantillons par retour de courrier.*  
**HENRI BICHI, Ent: 54, Avenue de Clichy, PARIS**

**CARRELAGES MOSAÏQUES EN GRÈS-CÉRAMÉ**  
DE PARAY-LE-MONIAL  
**PAVAGES & CARRELAGES CÉRAMIQUES**  
DE PONT-SAINT-MAXENCE  
**CORBASSIÈRE & FILS**  
DÉPOSITAIRES EXCLUSIFS  
ÉVITER LES CONTREFAÇONS  
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889  
MÉDAILLE D'OR ET MÉD. D'ARGENT  
16, rue de la Chapelle. — Paris.

**VITRAUX DE TOUS STYLES**  
J. B. PIVAIN & G. PERRINEL  
**J. B. PIVAIN, Successeur**  
PEINTURE SUR VERRE ET DÉCORATION SOUS VERRE  
VITRERIE ANCIENNE ET RESTAURATION DE VITRAUX  
SPÉCIALITÉ D'ÉMAUX POUR MEUBLES  
186, Boulevard Voltaire, PARIS

**PAVAGE CÉRAMIQUE FRANÇAIS**  
DE BOULOGNE-SUR-MER  
**F. TESTET**  
124, rue de Tocqueville.  
CARRÉLAGES UNIS ET DÉSSINS VARIÉS ÉGOUTS  
GRANIT ASPHALTE PAVAGE CANALISATION  
**GÉNIE SANITAIRE**  
Établissement complet du tout à l'égout.  
ÉTUDES ET DEVIS A FORFAIT.

**INSTALLATIONS D'ÉCURIES**  
SELLERIES. — VACHERIES ETC.  
Maison MUSGRAVE & Co, limited  
PARIS, LONDRES et BELFAST  
  
Médailles d'or et d'argent aux Expositions internationales.  
**MÉDAILLE D'OR AMSTERDAM, 1883**  
*On peut voir nos articles en grandeur d'exécution dans nos salles d'exposition à Paris.*  
CATALOGUES et devis franco sur demande.  
**MUSGRAVE ET Co, LIMITED**  
PARIS. — 240, rue de Rivoli. — PARIS

**MOSAÏQUES**  
**FACCHINA** maître mosaïste, breveté  
47, r. Cardinet, PARIS V n° précédent

**CARREAUX MOSAÏQUES ET PAVÉS**  
EN PORTLAND COMPRIMÉ  
**HENRI TAUSIN A S<sup>e</sup> QUENTIN (AISNE)**  
Carreaux minces pour étages  
Unis à 4 fr. 50 dessins à 5 fr. le m. rendus à pied d'œuvre  
DÉPOT UNIQUE A PARIS  
**HENRI BICHI, Mosaïste Entrepreneur**  
54, avenue de Clichy.

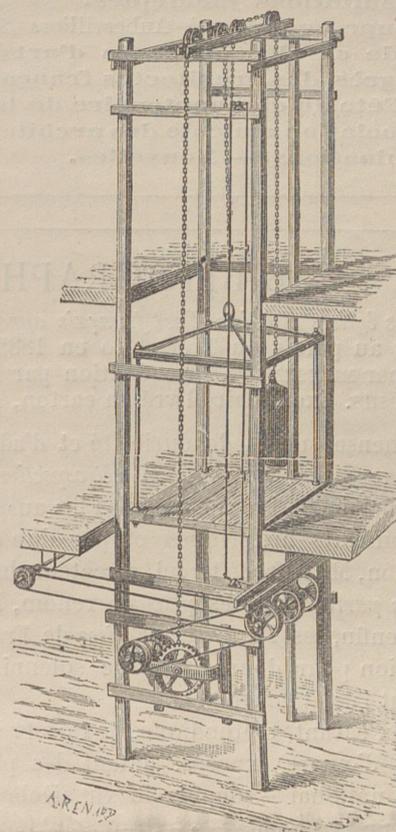
**USINES DES MOSAÏQUES D'ORANGE**  
(Vaucluse).  
**MARQUE J. B. SAUNIER**  
Tonnettes, hexagones, octogones, triangles, carreaux de toutes dimensions, rouges, blanc et noirs, Carreaux genre Maubeuge, incrustés et vitrifiés inusable, riche et ordinaire, de 7 à 14 fr. le mètre carré.  
DIRECTION : 1, PLACE BOURSE, MARSEILLE

**FRANÇOIS COIGNET & Co**  
PIERRES EN BÉTONS AGGLOMÉRÉS B<sup>e</sup> S G D G  
**CARRELAGES**  
Striés pour cours et passages  
dits mosaïques en ciments colorés  
en mosaïques de granits et de marbres  
**MOSAÏQUES COIGNET B<sup>s</sup> S G D G**  
CARRELAGES, REVÊTEMENTS, GUÉRIDONS, TABLES etc.  
MOSAÏQUES DÉCORATIVES  
EXÉCUTION SUR PLACE  
**MOSAÏQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES**  
3, rue des Mathurins, Paris.  
USINES A ASNIÈRES (SEINE)

**PHOTOGRAPHIE**  
SPÉCIALE  
**POUR MM. LES ARCHITECTES**  
Reproduction de façades et intérieurs d'après nature  
Reproduction à l'échelle exacte de plans et dessins  
Photogravure typographique  
Photolithographie  
**FERNIQUE**  
31, Rue de Fleurus  
PARIS  
Chevalier Légion d'honneur. Méd. Argent. Paris 1878  
Méd. Or, Anvers 1885. Diplôme d'honneur, Paris 1885

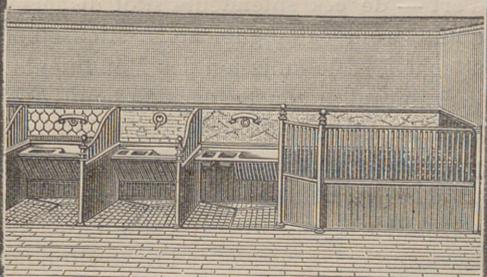
**SAUTTER LEMONNIER & Co**  
26, avenue de Suffren, Paris.

EXPOSITION UNIVERSELLE. — PARIS 1889  
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY



APPAREILS de LEVAGE à freins et régulateurs AUTOMATIQUES  
TREUILS à bras  
TREUILS à vapeur  
GRUES  
CHÈVRES  
SONNETTES  
Monte-Charges avec APPAREILS de Sécurité  
Monte-Plats  
Tire-Sacs  
MOTEURS à Vapeur

**ALEXIS MÉNARD Suc<sup>r</sup> DE CONSEIL**  
Rue Marcadet, 279, Paris  
CHARPENTE & MENUISERIE EN FER  
SERRURERIE D'ART  
ÉLECTRICITÉ, ACOUSTIQUE, PARATONNERRES  
Spécialités brevetées, systèmes Cairol et A. Ménard  
Persiennes fer, fer et bois, lames mobiles en verre.  
Ferme-persiennes fonctionnant de l'intérieur.  
Espagnolettes à tringle plate pour persiennes.  
Glaces et Portes à coulisse.  
Fermetures de Magasin, Stores, Jalousies.  
Chassis mécaniques pour écoles, casernes, cuisines, etc.  
Ascenseurs, Monte-charges, Monte-plats  
SYSTÈME ÉCONOMIQUE, SANS PUIITS.  
Appareils de levage de tous systèmes  
HYDRAULIQUES, A VAPEUR, A BRAS, ETC.  
COMMISSION pour tous articles du bâtiment.

**INSTALLATIONS D'ÉCURIES**  
PLANS BERGER ET BARILLOT DEVIS  
— MOULINS (ALLIER) —  
  
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889  
MÉDAILLE D'ARGENT  
SPÉCIALITÉ DE STALLES ET BOXS  
A ARMATURES FER FORGÉ  
Panneaux BOIS DÉMONTABLES  
ET  
Panneaux FER SANS SONORITÉ  
SOLIDITÉ GARANTIE  
Tarif et album franco sur demande.

## SOMMAIRE :

TEXTE. — **Lettre d'Italie à « la Construction Moderne »**. — La première exposition italienne d'Architecture.  
**Ecole des Beaux-Arts.** — Concours de 1<sup>re</sup> classe. — Projet : Un Palais des Archives nationales. — Esquisse : Une salle de séances pour les Assemblées de l'Académie de médecine.  
**Stalles de chœur, à Bâle.**  
**Institut chimique de la ville de Nancy.**  
**Consultations juridiques.**  
**Groupe scolaire, à Aubervilliers (Seine).**  
**Etude sur les ouvrages d'art du service vicinal.**  
**Congrès des architectes français.**  
**La Fête du cinquantième de la société centrale.**  
**Association amicale des architectes diplômés.**  
**Nominations. — Nouvelles.**

FIGURES. — **Frontispice.**

**Palais de la première exposition italienne.**

**Ecole des Beaux-Arts.** — Un palais des Archives nationales. — Projets de MM. Monjaure et Baille.

**Consultations juridiques.** — Trois croquis.

**Groupe scolaire à Aubervilliers.** — Partie centrale de la façade. — Classes, école maternelle ; — Classes, garçons et filles ; — Préaux et classes sur rue.

**Pont de 16<sup>m</sup> d'ouverture.** — Elévation. — Plan. — Coupe transversale à la clé.

PLANCHES HORS TEXTE :

Planche 37. — **Stalles de chœur, à Bâle.** — Planche 47. **Institut chimique.**

## BIBLIOGRAPHIE

*Trésors des églises et objets d'art français appartenant aux musées, et exposés au palais du Trocadéro en 1889.* 420 planches reproduites par MIEUSEMENT. Introduction par M. A. Darcel. — 3 vol. in-4° Jésus. Exemplaire livré en carton, 180 fr. (1).

Un immense succès de curiosité et d'admiration accueillit, en 1889, l'ouverture de l'*Exposition rétrospective de l'Art français* organisée, au palais du Trocadéro, sous les auspices de la Commission des Monuments historiques et par l'un des membres de cette Commission, M. Alfred Darcel, directeur du musée de Cluny. Les *Collections particulières* les plus en renom, les *Musées des Départements* et, enfin, les *Trésors des Eglises* de France avaient été mis à contribution pour donner, à cette solennité historique et artistique, tout l'éclat imaginable.

Le choix savant, méthodique, la variété vraiment merveilleuse des chefs-d'œuvre exposés, datant des plus belles époques de notre art national — depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours ; — l'enseignement précieux qu'offrait, tant sous le rapport de l'histoire qu'au point de vue esthétique, ce rapprochement d'objets d'art, appartenant à des écoles diverses et successives ; cette chronologie du génie français, cette source intarissable d'inspirations nouvelles, cette mine encore trop peu connue de richesses artistiques : c'était autant de motifs expliquant l'affluence, sans cesse renouvelée durant le temps de cette Exposition, des visiteurs émerveillés ; autant de causes de regrets pour tous ceux — artistes, amateurs, archéologues — qui eussent voulu voir se prolonger et même devenir permanente cette admirable et unique « leçon de choses ».

Ne fallait-il pas essayer de fixer, pour un public connaisseur, le souvenir exact, minutieux, durable, de cette radieuse et trop rapide vision ?

Ne devrait-on pas tenter de rendre fructueux pour l'histoire et pour l'avenir de l'Art l'enthousiasme soulevé par la vue d'une si magnifique et si fugitive collection, d'un musée si éphémère ?

De ces merveilles rassemblées, groupées — avec un goût si sûr et une telle sévérité de choix, que l'*Exposition rétrospective de l'Art français* a été jugée irréprochable par les plus éminents critiques d'art — de ces splendeurs sitôt dispersées, il ne serait rien resté qu'un froid catalogue, si M. Mieusement, l'habile photographe attaché à la Commission des Monuments historiques, n'avait réalisé, durant le court espace de temps que lui laissait l'Exposition, un véritable tour de force : c'est-à-dire un recueil de cent vingt planches, comprenant chacune un ou plusieurs des objets d'art exposés, un nouveau choix prélevé à travers la sélection, déjà si scrupuleuse, constituant cette Exposition. C'est là un véritable monument commémoratif de l'Exposition rétrospective, un document précieux que chaque amateur, chaque collectionneur pourra consulter à loisir ; un trésor d'art où chaque artiste pourra puiser, avec discernement des inspirations régénératrices.

En cet ouvrage se trouveront réunis, en effet, des spécimens typiques, des chefs-d'œuvres indiscutables, les plus propres à don-

ner une idée complète et élevée des manifestations de l'art appliqué aux ressources des matières les plus différentes, aux procédés les plus divers.

*Sculpture en bois, pierre, marbre, ou ivoire, menuiserie, ferronnerie, bronzes, orfèvrerie, bijouterie, émaux, céramique, tapisseries, broderies, etc.* ; tous les genres sont représentés en ce recueil d'une exactitude forcément minutieuse et parfaite ; toutes les richesses de l'art et de la matière sont accumulées et mises en parallèle en cette publication, d'où l'on a écarté tout procédé graphique intermédiaire entre l'objet d'art et l'amateur, toute interprétation pouvant rendre hasardeux le caractère de la reproduction. Ici, la fidélité est toute mathématique. C'est l'objet reproduit, et non une traduction fantaisiste qui figure sous les yeux de l'artiste ou de l'amateur.

Aux artistes, aux archéologues, aux collectionneurs et amateurs, aux fabricants d'objets d'art, aux écoles d'art, aux musées de France et de l'étranger, est dédié cet ouvrage — véritable musée lui-même — qui, pour les uns et les autres, représentera le complément indispensable de ce qu'ils peuvent déjà posséder en faits de documents authentiques sur l'histoire de l'Art français.

Aperçu de quelques-uns des objets reproduits avec les numéros correspondants du catalogue officiel de l'*exposition rétrospective* dans la première partie de l'ouvrage.

36 : Monture de deux épées (cinquième siècle ; Musée de Troyes). — 57 et 58 : 2 Châsses, cuivre estampé ou repoussé, doré, sur bois de chêne (du sixième au douzième siècle ; églises de Saint-Benoît-sur-Loire [Loiret] et de Conques [Aveyron]). — 59 et 60 : Tableaux reliquaires (sixième au douzième siècle ; église de Conques). — 61 : Diptyque en ivoire (art romain ; deuxième au troisième siècle). — Triomphe de Bacchus (bibliothèque de Sens). — 63 et 64 : Pyxides ou boîtes à hosties en ivoire (cinquième siècle Musée d'antiquités de la Seine-Inférieure). — 70 : Reliure d'évangélaire (ivoire ; neuvième siècle ; église de Saint-Antioche de Saulieu). — 72 : Ceinture de sainte Césaire (boucle ivoire ; huitième siècle ; église Notre-Dame la Major, à Arles). — 73 : Olifant (ivoire ; dixième siècle ; musée de Toulouse). — 75 et 76 : Peignes liturgiques (ivoire ; neuvième et dixième siècles) cathédrales de Sens et de Nancy). — 84 : Calice et Patène de saint Gauzelin évêque de Toul (dixième siècle ; cathédrale de Nancy). — 86 : Reliure de l'Évangélaire du même (même provenance). — 104 et 105 : Crosses (douzième siècle ; cathédrale de Vannes et église Saint-Trophime, à Arles). — 117 : Triptyque (ivoire ; quatorzième siècle) ; les Trois Rois ; le Portement de croix ; la Présentation au Temple ; la Descente de croix (église de Saint-Sulpice [Tarn]). — 254 : Pot à aumônes (quinzième siècle ; cathédrale de Beauvais). — 258 et 259 : Aigles formant lutrin (fin du quinzième siècle ; église de Rosnay [Aube] et de Honfleur [Calvados]). — 272 : Reliquaire de Begon (onzième siècle). — 276 : Autels portatifs de Begon (commencement du douzième siècle ; église de Conques [Aveyron]). — 278 : Grande Châsse de saint Omer. — 303, 304 : Châsses de saint Avit et de saint Thauron (douzième et treizième siècles), etc., etc., etc.

(1) En vente à la librairie de la *Construction moderne*, 17, rue Bonaparte, Paris.



## LETTRE D'ITALIE A « LA CONSTRUCTION MODERNE »

LA PREMIÈRE EXPOSITION ITALIENNE D'ARCHITECTURE

*La Construction moderne* a été la première revue, en Italie et à l'étranger, à donner la nouvelle de l'exposition nationale d'architecture qui s'ouvrira à Turin au mois de septembre, pour continuer presque à la fin de novembre. L'exposition de Turin sera donc le premier salon indépendant d'architecture en Italie.

Vous ne devez pas croire, cependant, que l'architecture n'ait pas eu une place dans les expositions des beaux-arts qui, depuis quelques années en Italie, se poursuivent avec une chaleur vraiment méridionale. — Au contraire, l'architecture, chez nous, a toujours eu sa place à côté de la sculpture et de la peinture ; mais hélas ! avec quel succès ? Un succès presque toujours d'indifférence de la part des architectes et de désintéressement complet de la part du public.

Vous voyez donc que ce qui arrive en France, à propos des dessins architectoniques exposés avec la sculpture et la peinture, arrive également chez nous, où nous sommes parfaitement convaincus, et depuis quelque temps déjà, que la lutte des châssis d'architecture avec les statues et les tableaux est impossible. M. Brincourt nous a dit une fois (1) les raisons qui, en quelque sorte, justifient l'indifférence du public pour nos dessins ; et le sérieux de ces raisons ne peut pas avoir échappé à nos lecteurs. Seulement, je ne sais pas pourquoi votre excellent rédacteur, dans son désir méritoire de rechercher les moyens de rendre l'architecture, le plus possible, claire et amusante aux yeux du public, n'a point signalé la mauvaise habitude des architectes de ne donner que peu

d'importance à la perspective de leurs dessins, car dans cette mauvaise habitude, réside, à mon sens, une des raisons principales de l'indifférence du public à notre égard.

Les dessins géométraux permettent, il est vrai, de distribuer l'espace avec précision, de déterminer d'une façon rigoureuse les dimensions et la forme de chaque pièce, d'obtenir tous les tracés nécessaires à l'exécution d'un projet ; mais à ces avantages se joint l'inconvénient que les faces des corps que l'on veut représenter doivent être montrées séparément et suivant les lois d'une optique conventionnelle et anormale. Il en résulte que les dessins ainsi obtenus offrent une apparence moins naturelle et séduisante que les dessins en perspective ; et le public, qui a une extrême difficulté à saisir les plans et les dispositions de dessins géométraux, devant ces derniers — qui sont aussi loin de la réalité que l'ombre peut l'être du corps naturel, — tourne impitoyablement les épaules. — Est-ce que pour les dessins en perspective il arrive la même chose ?

Je crois que non. En effet, en 1880, lors de l'exposition posthume de dessins architectoniques de Viollet-le-Duc, nous avons vu tout le monde se porter au Musée de Cluny, et s'intéresser infiniment aux dessins du maître. La raison du succès de cette exposition est tout entière, je crois, dans la clarté du procédé graphique des dessins de Viollet-le-Duc : dans l'examen de ces dessins le public n'était inutilement obligé à aucun effort pour comprendre et apprécier ensuite, la signification des travaux exposés. Et vous savez, beaucoup mieux que moi, que Viollet-le-Duc, dessinateur, n'a jamais négligé

(1) *V. Const. moderne* du 1<sup>er</sup> septembre 1888, page 334.

(sauf en cas de stricte nécessité) les charmes de la perspective, et nul plus que lui ne s'est efforcé de mettre les ouvrages de son crayon à la portée du public.

Je vous demande pardon de vous avoir fait cette petite digression aujourd'hui, désirant vous entretenir sur l'organisation de la première exposition d'architecture en Italie, — digression qui, peut-être, n'est pas tout à fait inutile. Car si nous voulons que les expositions d'architecture servent à rapprocher, plus qu'il ne se fait maintenant, le public des architectes, il est essentiel, je crois, que nous fassions des avances au public et que la recherche des moyens propres à nous maintenir en rapport étroit avec lui, ne soit jamais perdue de vue.

C'est donc dans le but, non seulement de mesurer nos forces architecturales, mais encore dans celui de rapprocher le public des architectes, que la section d'architecture du Cercle artistique de Turin a eu l'idée de réaliser un vœu qui avait été exposé maintes fois par plusieurs de nos collègues.

Le siècle est aux spécialités, a dit Goëthe : eh bien ! faisons une exposition *spéciale* d'architecture. Cette idée a été poussée sur le champ pratique de l'action, surtout par l'attention continuelle que les architectes turinois ont eue à ce que les dessins architectoniques aient une place distinguée dans toutes les expositions de beaux-arts qui ont été organisées à Turin. A ce propos le comité de l'exposition artistique de 1880, sur la suggestion des architectes turinois, fixa un prix de 10,000 l. pour « le meilleur projet d'architecture » — prix qui malheureusement ne fut décerné à personne, sur une délibération du jury qui ne fut d'ailleurs point accueillie par le silence des architectes ni de la critique. Et, en 1884, le collègue des architectes turinois, dans la mesure des conditions pas tout à fait florissantes de son budget, institua le prix d'architecture et demanda au comité de l'exposition nationale de vouloir bien accorder à l'architecture une ou plusieurs salles où les dessins pussent figurer convenablement ; et d'éviter le cas qui s'était produit à Milan où, pendant l'exposition de 1881, l'architecture était exposée le long des parois d'un escalier.

C'est précisément en conséquence du succès de l'exposition architectonique de 1884, que l'idée d'avoir un salon indépendant pour l'architecture va être réalisée à Turin. Et il faut vraiment se réjouir de voir que le comité turinois, présidé par mon éminent ami M. le professeur Reyceud, assisté par des hommes sérieux et actifs, a disposé ses plans de façon à avoir à Turin une exposition architectonique où toutes les ressources de la construction moderne, telle qu'elle existe aujourd'hui, seront longuement et honorablement représentées. Et cela est essentiel. Car dans ces expositions il faut éloigner le péril de tomber, au nom de l'architecture, dans une exposition de lavis dont le but essentiel est de montrer la virtuosité de l'architecte-peintre, et nullement la sagacité de l'architecte homme de son temps. Mais Turin a eu un programme très précis et pratique à ce propos : faire une exposition d'architecture et nullement de rhétorique architecturale (pour cela, recommandation absolue de sauver les salles de l'exposition de l'invasion des châssis où le rendu soit le but principal) ; faire une exposition surtout *moderne*. Il n'y aura

personne qui n'approuve avec enthousiasme ce propos. — Car, parmi les arts (voici une vérité banale qui est toujours offensée), l'architecture est celui qui a le plus le devoir d'être de son temps et de s'habiller des coutumes de son âge et nullement de ceux des siècles passés ; non pas comme ce comédien qui, hier soir, jouait *Théodora* et demain jouera... *Paris fin de siècle*.

Voilà pourquoi l'exposition dont je vous parle a tout de suite appelé le concours des industries d'art qui se rattachent à l'architecture, industrie d'art par excellence. Et voilà donc que l'exposition turinoise aura sa division réservée aux arts appliqués, à ceux seulement dont les produits ont un caractère rigoureusement architectonique, c'est-à-dire aux industries du bâtiment. Une question de suprême importance s'attache, pourtant, à ces industries. Il arrive souvent, chez nous, que certaines industries sont spécialement cultivées dans une région particulière, de manière qu'elles représentent une véritable *spécialité* de quelques fabricants ; une spécialité qui souvent est peu connue ou ignorée dans le reste du royaume, parce qu'elle se rapporte à des usages architectoniques du pays où l'industrie dont il est question a ses représentants. Eh bien, disposer les choses de telle façon que ces industries locales, ces spécialités, soient représentées à l'exposition nationale de Turin, serait une mesure utile. Et le comité qui a apprécié, comme il devait, le concours collectif de ces industries, a facilité de toutes les façons possibles ce concours dont « l'importance est capitale ». Suivant, ensuite, une idée qui a été exposée dans la *Construction moderne*, à l'exposition de Turin seront admis les détails constructifs, tels qu'une balustrade en fer, un carrelage, un motif de charpente, un motif de tapisserie ; bref : y seront admis les *types* exécutés de pièces architecturales, les moulages, etc. Cela afin d'intéresser, non seulement les hommes du métier, mais encore d'aider l'intelligence du public, au moyen d'exemples réels, à la compréhension des dessins.

Enfin l'exposition de Turin sera répartie dans les divisions suivantes.

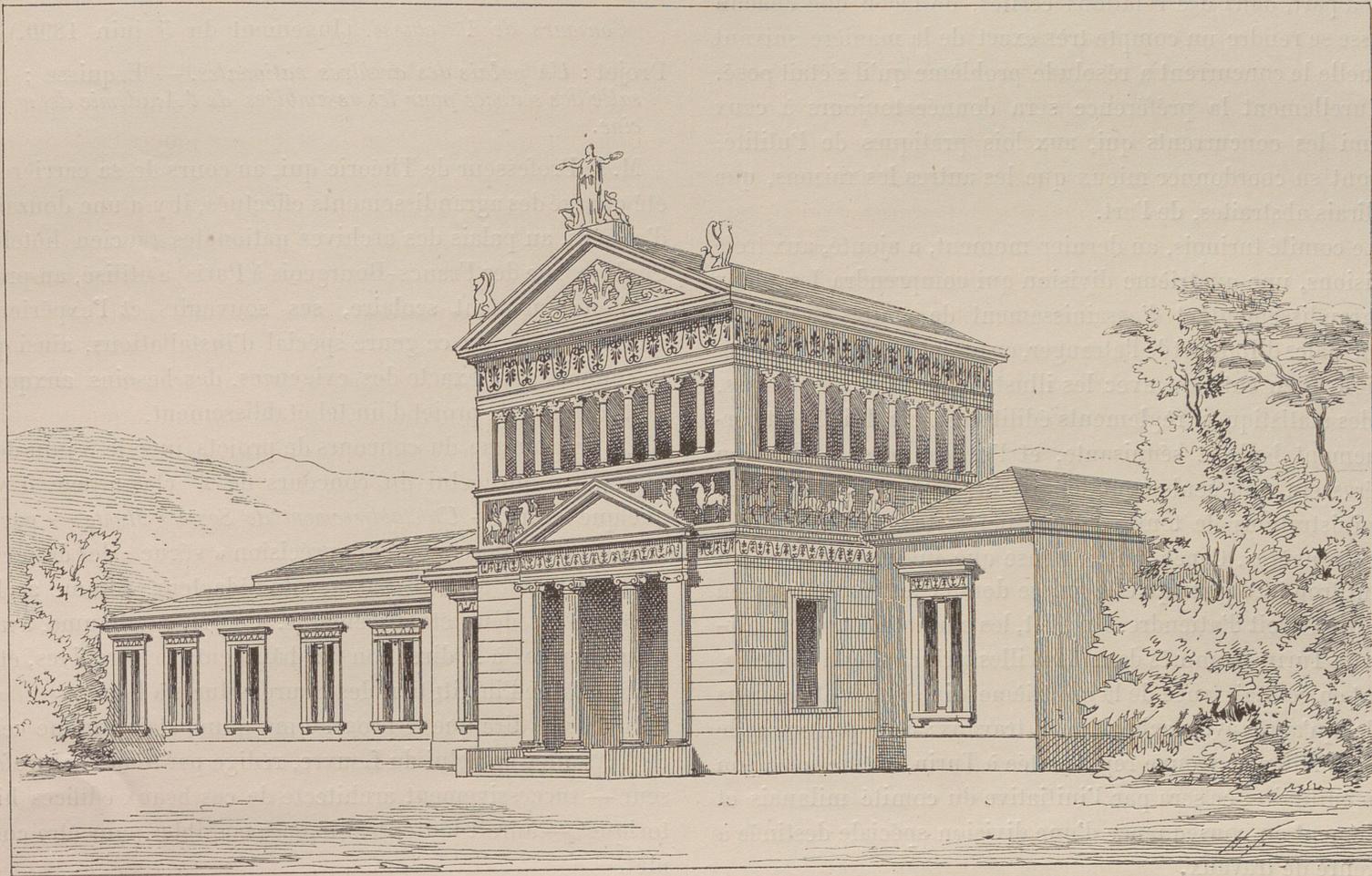
PREMIÈRE DIVISION. — *Architecture* (deux sections). Art ancien : Mesurations et restauration. — Art moderne : Ouvrages et projets.

II<sup>e</sup> DIVISION. — *Industries d'art qui se rattachent à l'architecture* (sept sections). Travaux en marbres et en pierre. — Terres cuites, faïences et autres applications de la plastique ornementale. — Verreries. — Mosaïque, etc. — Travaux en métaux forgés et repoussés. — Travaux en métaux fondus. — Travaux en bois ; sculptures, marqueteries, etc.

III<sup>e</sup> DIVISION. — *Publications d'architecture* (deux sections). — Ouvrages et collections imprimés, présentés par les auteurs. — Ouvrages et collections présentés par les éditeurs, négociants ou photographes.

Cette troisième division est distinguée des autres par son caractère international. Tous les ouvrages qui se rapportent à l'architecture et aux industries italiennes, publiés à l'étranger, seront admis à Turin. Cette délibération doit signifier que, chez nous, on reconnaît volontiers l'intérêt des publications étrangères sur nos monuments, et qu'on est heureux de le reconnaître, sans réserve, dans une occasion solennelle

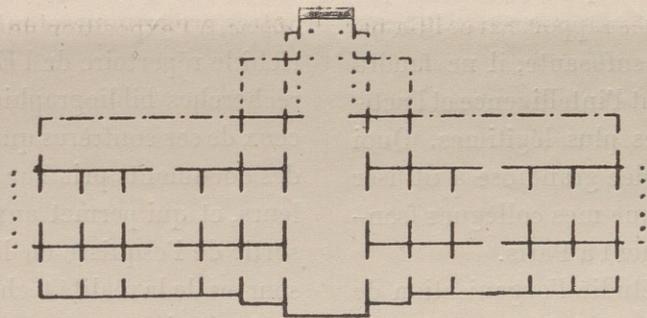
Palais de la première exposition italienne d'architecture. — Architecte : M. Riccio.



comme celle de la première exposition nationale d'architecture. L'idée, excellente sous tous les rapports, ne devait pas être illibérale, sur la question de l'adjudication des récompenses. Selon le règlement de l'exposition, les auteurs et les éditeurs étrangers seront considérés *hors concours* parce que « l'exposition est italienne ». Mais comment? La troisième division n'a pas été changée en internationale par le concours provoqué de l'étranger? Et alors pourquoi parler ici d'exposition italienne?

Moi, personnellement, je suis ennemi des récompenses dans les expositions artistiques, et j'aurais désiré que le comité de Turin, dans ses idées modernistes, renoncât à un système qui partout a fait ses preuves d'une manière déplorable, aidant merveilleusement à alimenter le *barnumisme* des intrigants et à répandre le mécontentement; — mais du moment que, à l'exposition de Turin, des récompenses devaient être décernées, tous les concurrents, étrangers et italiens devaient, à mon avis, avoir le même droit de concourir.

J'ai fait mes observations à la troisième division avant de les faire à la première et seconde division. Mais, vraiment, je n'ai pas un mot à dire sur l'organisation des deux premières divisions; je voudrais seulement exprimer le désir que le comité de Turin invitât les deux Ministères de l'Instruction et de l'Industrie à vouloir bien disposer que les



écoles d'architecture et celles d'art appliqué, concourussent à l'exposition turinoise. Car il me semble que ce concours collectif pourrait donner les moyens de faire une étude de comparaison assez utile et il pourrait, de même, intéresser tous ceux qui désirent avoir une idée exacte du mouvement didactique de nos écoles d'architecture et d'art appliqué. D'ailleurs, bien que dans la seconde division ne soit pas comprise la « Décoration », dont ces dernières écoles pourraient donner, espérons-le, des spécimens remarquables, il est naturel que cette section ait sa place à l'exposition de Turin. Son oubli tient à ce que le règlement de l'exposition a dû être dressé à la hâte, parce que le temps était extrêmement court pour les travaux préparatoires, à cause de l'exposition de Palerme de la prochaine année.

Je disais, tout à l'heure, que le comité de Turin a disposé ses plans de façon à éloigner le péril de tomber dans une exposition académique. En effet, il a voulu faire une large part, dans cette exposition, à l'architecture moderne dans ses meilleurs spécimens de maisons de location à plusieurs étages, dans ses meilleurs spécimens de maisons coopératives, ainsi que de bâtiments scolaires et de constructions hospitalières. Et puisque, même pour la section d'architecture moderne, ont été fixées des récompenses, en forme — hélas! — de médailles en or et argent, on a sagement décidé que toutes les questions utilitaires qui sont le *but* de ce genre de cons-

tructions seraient bien et largement exposées dans les dessins ou, à part, dans des relations écrites, de façon que chacun puisse se rendre un compte très exact de la manière suivant laquelle le concurrent a résolu le problème qu'il s'était posé. Naturellement la préférence sera donnée toujours à ceux parmi les concurrents qui, aux lois pratiques de l'utilité, auront su coordonner mieux que les autres les raisons, que je dirais abstraites, de l'art.

Le comité turinois, au dernier moment, a ajouté, aux trois divisions, une quatrième division qui comprendra les plans d'agrandissement et d'assainissement de toutes les villes principales d'Italie et de l'étranger, en projet ou en cours d'exécution. Bien entendu avec les illustrations correspondantes, études statistiques, règlements édilitaires, etc. L'idée est certainement belle et séduisante, et l'utilité de sa réalisation intéressera non seulement les architectes mais encore les administrations de toutes les municipalités, soit italiennes soit étrangères. Cependant je pense que l'idée a été mise en avant trop tard pour qu'elle puisse donner les résultats qu'on serait en droit d'attendre. En effet, les comités pour l'exposition de Turin, nommés dans les villes principales de l'Italie, n'ont eu connaissance de la quatrième division dont je vous parle, qu'après avoir achevé leurs travaux; et si quelque ville comme Milan se trouve représentée à Turin, même avec son plan édilitaire, ce sera par l'initiative du comité milanais et nullement en conséquence d'une division spéciale destinée à ce genre de travaux.

Cela je tiens à vous le faire remarquer, pour vous dire que si jamais cette division, surtout dans ses rapports avec l'étranger, devait se trouver quelque peu insuffisante, il ne faudra point en accuser le comité turinois dont l'intelligence et l'activité ont déjà été l'objet des éloges les plus légitimes. Quoi qu'il en soit, il restera toujours une idée grandiose à utiliser pour le premier salon d'architecture que mes collègues français voudraient organiser prochainement à Paris.

Le comité de Turin, après avoir étudié l'organisation de l'exposition, de la façon que je vous ai montrée, a pensé aussi à ses accessoires. A ce propos, une série de conférences sur l'architecture et les industries qui en dépendent, seront ordonnées à Turin pendant le temps de l'exposition; et quelque fête, qui ne soit pas architectonique, sera — espérons-le — étudiée afin de provoquer le concours du public dans les salles réservées aux châssis; et par public, je veux dire celui qui ne s'intéresse que peu et par fantaisie accidentelle à l'architecture, à cette *architectura artium regina* qui, même étant « une reine », comme disaient nos classiques, pour vivre de la vie du public, a besoin de toutes les tromperies de la *réclame*. Enfin cette exposition, presque assurée dans son succès artistique par l'œuvre des comités locaux nommés dans les centres les plus remarquables de la péninsule et par le concours libéral de la Municipalité et du conseil de la province de Turin, de même que par les encouragements du Ministre de l'Instruction, n'aura un succès public (et il ne faut pas se monter la tête à ce propos) que par les efforts vraiment américains d'une *réclame* assourdissante. Le public a besoin d'être entraîné et séduit; disait parfaitement M. Brincourt. Vous voulez le public? Eh bien, le public, c'est cela. Alfredo MELANI.

## ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

*Concours de 1<sup>re</sup> classe. (Jugement du 5 juin 1890.)*

Projet : *Un palais des archives nationales.* — Esquisse : *Une salle des séances pour les assemblées de l'Académie de médecine.*

M. le Professeur de Théorie qui, au cours de sa carrière, a été chargé des agrandissements effectués, il y a une douzaine d'années, au palais des archives nationales (ancien hôtel de Soubise, rue des Francs-Bourgeois à Paris) a utilisé, au profit de l'enseignement scolaire, ses souvenirs et l'expérience qu'il a acquise de ce genre spécial d'installations, ainsi que la connaissance exacte des exigences, des besoins auxquels doit répondre le projet d'un tel établissement.

Le programme du concours de projets jugé le 5 juin dernier, ainsi que celui du concours de 2<sup>e</sup> classe jugé il y a quelque temps — *Un établissement de Sourds-Muets* — par le « réalisme » intéressant et la précision « vécue » des données, se ressentaient bien du passage du rédacteur, comme architecte, en ces deux établissements. Car M. Guillaume, avant d'être nommé à la direction des bâtiments des archives, était architecte de l'institution des Sourds-Muets à Paris.

Inutile de dire que le programme d'un palais comme celui de Versailles ou celui du Louvre, rédigé par le même professeur — successivement architecte de ces beaux édifices historiques — aurait toutes les chances possibles pour être complet.

Il est d'ailleurs probable qu'en ce qui concerne certains autres programmes, tout modernes, dont M. Guillaume a enrichi le répertoire de l'École, l'auteur, loin de s'en tenir à des recherches bibliographiques, a voulu se renseigner près de ceux de ses confrères qui, spécialement, pouvaient lui fournir des documents pris sur le fait — excellente méthode, d'ailleurs, et qui permet aux concurrents d'aller, à leur tour, au sortir de l'esquisse en loges, se renseigner eux-mêmes aux sources de la réalité technique, en visitant les exemples existant à Paris ou aux environs.

*Un palais des Archives nationales*, dit le programme en question, est destiné à recevoir les *titres* et les *chartes* de l'Etat, les *archives* du Parlement de Paris et des administrations royales antérieures à la Révolution, celles des anciens établissements religieux du département de la Seine et celles des gouvernements qui se sont succédé depuis la Révolution. On y verse, en outre, chaque année, les *documents politiques administratifs*, etc., devenus inutiles aux divers services dont elles émanent, mais jugés utiles à l'*histoire générale* ou particulière.

Le palais se compose de *trois parties* distinctes : Les *Dépôts*, le *Musée* paléographique, historique et sigillographique, l'*habitation* du directeur ou garde général des archives.

1<sup>o</sup> Les *Dépôts* sont divisés en *quatre départements* ou sections pour les archives *administratives*, *historiques*, *domaniales* ou *judiciaires*. Pour les préserver de l'incendie, on n'y pratique point d'ouvertures sur le dehors (au moins latéralement, car il faut bien y ménager l'éclairage naturel par des jours pratiqués dans les combles); on n'y établit point d'appareils de chauffage, et l'on n'y pénètre plus dès que la nuit

## Un palais des archives nationales.

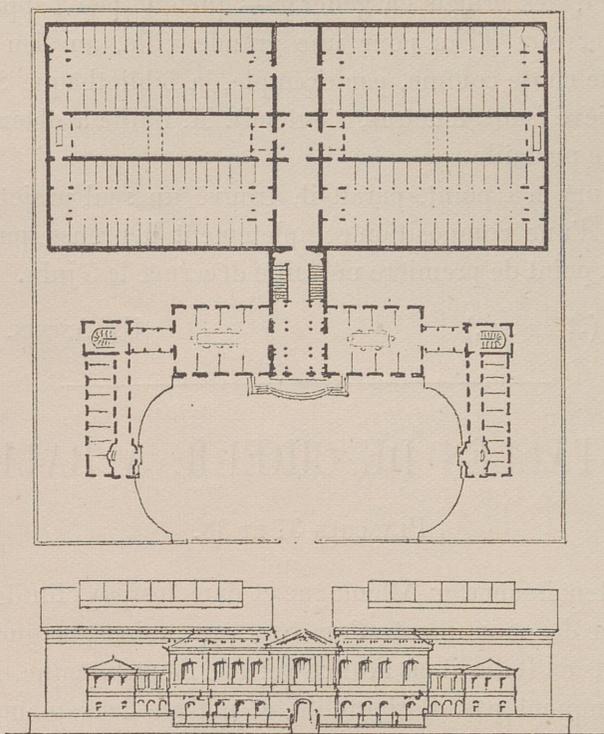


Fig. 2. — Projet de M. Monjauze.

est venue. Des balcons en fer, des ponts ou passerelles, desservent la partie supérieure des casiers; des escaliers fournissent l'accès à cette partie haute; des wagonnets et des ascenseurs rendent facile le transport horizontal ou vertical des cartons: des *salles de classement*, des *cabinets* pour le travail intérieur des *archivistes*, et des vestibules complètent cette partie importante de l'établissement (partie où le public n'est point admis au travail, et où les visiteurs ne pénètrent que sur le vu d'une permission spéciale; partie, enfin, retranchée du reste de l'établissement lorsque, la nuit venue, il faudrait au personnel des lumières pour y pénétrer).

2° Le *Musée* paléographique, etc., accompagné de pièces accessoires, serait situé à un premier étage où l'on accéderait par un *grand escalier*; au rez-de-chaussée serait une *salle de lecture* pour le public, précédée d'un *bureau de renseignements* et accompagnée d'une *bibliothèque* de livres spéciaux.

3° L'*habitation du Directeur* appartement et cabinet — occuperait le premier étage du second bâtiment où seraient, aussi, les *logements* d'un *commis d'ordre* et d'un *agent comptable* desservis par un escalier spécial. Au rez-de-chaussée se trouveraient les *cabinets* des quatre *chefs de section*, de leurs *sous-chefs* et des *archivistes* (ces fonctionnaires n'étant pas logés en l'établissement), puis un atelier de reliure avec pièces accessoires.

Ces deux derniers bâtiments seraient reliés avec celui des Dépôts par des galeries ou portiques. L'édifice entier, com-

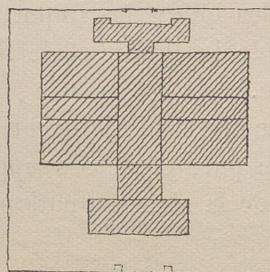


Fig. 4.

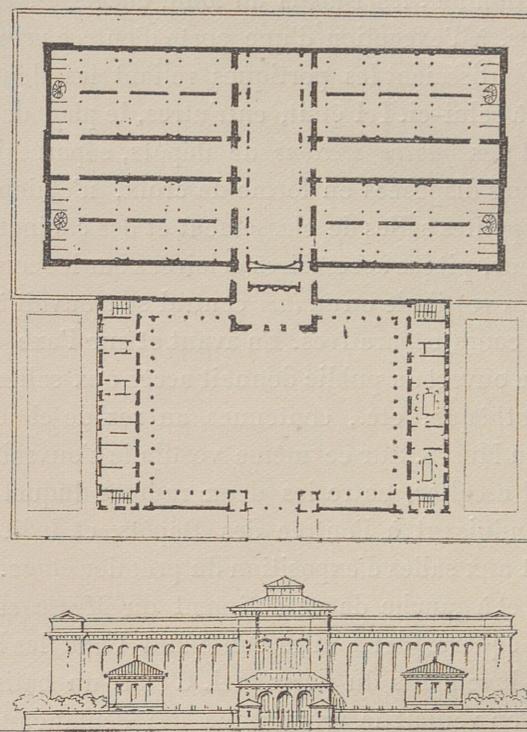


Fig. 3. — Projet de M. Baille.

plètement isolé, serait défendu par une enceinte. Le terrain, y compris l'enceinte, n'excéderait pas 200 mètres.

Ainsi posé, le problème, sans être facile à résoudre, était au moins d'un énoncé fort clair: *trois parties* bien distinctes, séparées, dont l'une, le groupe des dépôts, devait être si bien fermée, hautement et solidement murée, comme étant le « Trésor », que le feu n'y pouvait être communiqué du dehors. Sa situation était tout indiquée, à la partie postérieure du plan. Et les deux autres bâtiments devaient être placés en avant, de façon qu'on ne dût pas traverser le groupe des dépôts pour aller d'un de ces bâtiments secondaires à l'autre.

Pourtant le parti adopté par un certain nombre d'élèves d'un atelier en renom, comportait justement ce défaut (fig. 1):

Le bâtiment d'*habitation* et d'*administration* se trouvait, en ce parti... malheureux, au fond du plan, en arrière et dans l'axe des Dépôts, tandis qu'en avant était le *Musée*. Une *vaste galerie*, dont le programme ne disait pas un mot, paraissait relier ici l'*Habitation* et le *Musée*, au travers des Dépôts — comme en 1889, la galerie centrale réunissait, au Champ-de-Mars, le Dôme central à la galerie des machines. Cela pouvait être d'un bel effet, mais s'éloignait, trop complètement, des conditions de sécurité réclamées pour les Dépôts: C'eût été là un va-et-vient dangereux. L'administration devait être à portée facile du Musée et des salles publiques de lecture.

Ceux-là seuls qui ne font rien sont sûrs de ne pas se tromper.

Et il est bien permis à un élève de placer « la charrette devant les bœufs », s'il n'engage que lui-même en cette occasion. Malheureusement, dans tout atelier important, il y a les chefs de file, puis à leur suite, les moutons de Panurge. Ici, les moutons dociles ont emboîté le pas au chef marchant en tête — « le doigt dans l'œil ».

Disons vite que la majorité des projets exposés présentait un parti rationnel : les Dépôts au fond, encaissés, fermés de toutes parts, à l'exception d'une porte d'entrée principale, à laquelle aboutissaient les portiques reliant les deux autres bâtiments à celui-ci. Tel était, entr'autres, le plan de *M. Monjauze*, dont les quatre sections de dépôts, séparées par des cours longues disposées en forme de croix, n'étaient reliées que par de petites salles de classement et des cabinets de travail intérieur, pièces accessoires éclairées sur les cours transversales. Un vestibule ou *atrium* central se trouvait à la rencontre des cours séparatives. En avant et sur l'axe du plan, le vestibule ouvert au public donnait accès aux salles de lecture, bibliothèque, etc., contenues au rez-de-chaussée du bâtiment du Musée. Sur ce même vestibule s'ouvrait la cage d'un grand escalier, entre les deux rampes duquel était le passage conduisant à l'entrée des Dépôts, et ledit escalier conduisant aux salles d'exposition du premier étage.

A droite et à gauche de ce bâtiment du Musée, se retournaient, en équerre deux ailes contenant l'une les bureaux, l'autre les logements du personnel. C'était un bâtiment de plus que n'en voulait le programme qui demandait, sous le même toit, logements au premier étage, cabinets de chefs et de sous-chefs et ateliers de reliure au rez de chaussée.

Mais abondance de biens n'est pas vice. Le bâtiment du Musée ne semblait pas, suivant l'énoncé de son contenu, pouvoir être mis en pendant avec le bâtiment d'habitation. Et, peut-être, si *M. Monjauze* avait su isoler davantage son Musée de l'entrée des dépôts à laquelle « des galeries ou portiques » — non un escalier principal — devaient, seuls, aboutir, pour y rattacher les bâtiments secondaires, peut-être une première médaille eût-elle, au lieu d'une seconde, récompensé ce projet dont la façade offrait, cependant, avec une assez agréable silhouette et des proportions bien étudiées, un peu trop de richesse dans la partie antérieure : c'était un Musée des Beaux-Arts placé devant une maison de détention.

Le plan de *M. Baille* (fig. 3) présentait des dépôts traversés par une trop monumentale et très inutile galerie, une immense salle des Pas-Perdus, là où le public ne pouvait être admis. En dehors de ce luxe inutile, de cette énorme surface perdue en circulation, le reste du projet devenait très pratique : les quatre sections ou départements, suffisamment distincts ; chacune des quatre nefs refendue en longueur par un mur portant balcons comme les murs latéraux ; et ces balcons reliés par des passerelles en face des ouvertures ménagées dans les murs de refend ; cela caractérisait, suffisamment, le plan de cette partie importante des Archives. Quant aux deux bâtiments secondaires — Musée et Habitation — ils étaient distincts, complètement isolés des Dépôts ; au vestibule extérieur duquel les reliaient des galeries. Et l'on sentait bien, en cette cour entourée de portiques, la partie ouverte au public ; tandis qu'au fond, le « Trésor » était complètement muré, isolé de partout.

Mais, encore une fois, quel besoin avait-on d'une « galerie des fêtes » dans l'axe de cette forteresse de l'Histoire ? Et puis, pourquoi cette élévation démesurée donnée aux murs de ces Dépôts, aux casiers desquels on ne pouvait supposer la hauteur des cinq ou six étages d'une maison ordinaire ?

Ces Dépôts de parchemin avaient, au dehors, — nous parlons, ici, des projets en général — quelque peu l'apparence de réservoirs d'eau pour une grande ville, au lieu d'être quelque chose comme, par exemple, la bibliothèque Sainte-Geneviève (sans fenêtres, s'entend). *M. Baille* a obtenu une seconde médaille.

Le jury n'a point, paraît-il, trouvé un seul projet d'Archives d'une composition complètement heureuse, puisqu'il n'y eut point de première médaille décernée le 5 juin.

(A suivre.)

UN ANCIEN.

## STALLES DE CHŒUR, A BALE

PLANCHES 37 ET 38.

La Renaissance en Allemagne et dans les pays limitrophes a donné des monuments d'un caractère moins pur que ceux produits en Italie et en France vers la même époque. Mais il ne manquent pas d'originalité, et malgré leur manque de légèreté, et parfois l'exagération de la décoration, ils présentent un intérêt d'autant plus grand que nous les connaissons encore peu en France. La Renaissance suisse offre quelques beaux exemples d'ornementation, tels, par exemple, que les stalles de chœur, provenant d'une église de Bâle, et que nos planches reproduisent.

## INSTITUT CHIMIQUE DE LA VILLE DE NANCY

PLANCHE 47.

En 1886, l'Etat et la ville de Nancy d'un commun accord décidèrent la création à Nancy d'un Institut chimique et d'un Institut anatomique ; une somme d'un million fut votée. L'Etat en fournit la moitié, le département de Meurthe-et-Moselle 100,000 francs, celui des Vosges 40,000 francs et la ville de Nancy 390,000 francs.

Le terrain acheté, une somme de 40,000 francs fut réservée pour divers agrandissements aux facultés. Il est resté disponible pour la construction de l'Institut chimique une somme de 360,000 francs.

L'Institut chimique dépend de la Faculté des sciences et est une école de chimie théorique et pratique répondant aux divers buts suivants :

1° Préparation comme par le passé aux carrières universitaires.

2° Enseignement de la chimie appliquée, à l'Institut (principalement en vue des industries importantes de la région).

3° Enseignement de la chimie et de la physiologie appliquées à l'agriculture.

Ainsi compris l'Institut chimique concourt au développement de la science pure et de ses applications aux deux branches capitales de la richesse nationale, l'agriculture et l'industrie.

L'on s'est proposé, en outre, d'ouvrir des laboratoires d'ana-

lyses et de recherches où les agriculteurs et les industriels pourront trouver un concours précieux.

Les divers services aménagés dans cet établissement comprennent :

1° Service de la chimie minérale et de la chimie organique ;

Deux grands laboratoires pour les professeurs avec cabinet ou salle de balances aux deux extrémités du bâtiment, rue Grandville. Un laboratoire pour le chef des travaux. Un grand laboratoire pour quarante élèves dans le bâtiment en aile rue Sellier et plusieurs laboratoires tant au premier qu'au sous-sol, destinés aux élèves plus avancés qui désirent se livrer à des travaux plus élevés.

2° Service de la chimie appliquée à l'industrie.

Un laboratoire de professeur, toujours avec cabinet et salle de balance, deux laboratoires d'analyse et deux laboratoires pour trente-deux élèves dans le bâtiment en aile place Boffrand.

3° Service de la chimie et physiologie appliquée à l'agriculture (bâtiment central, derrière le grand amphithéâtre) comprenant :

Laboratoire de professeur avec cabinet et salle de balance ; un laboratoire d'analyse et un pour les élèves.

Une salle de végétation, ou serre recevant le soleil de tous côtés, est placée extérieurement.

4° Les services généraux comprenant : 1° Le grand amphithéâtre des cours pour quatre-vingts à quatre-vingt-dix élèves avec cabinet ou laboratoire du préparateur communiquant par un escalier spécial avec les salles de collections placées au premier étage.

2° Un deuxième amphithéâtre plus petit pour 50 élèves ménagé dans le bâtiment de la chimie agricole.

3° Des salles d'études et de conférences placées au premier étage aux extrémités du bâtiment, rue Grandville.

4° Les salles de collections dont il est parlé ci-dessus.

5° Deux logements pour les préparateurs au deuxième étage dans le pavillon central.

6° Des greniers, magasins de verreries, de produits divers, ateliers, cabinets communs installés dans le sous-sol.

(A suivre.)

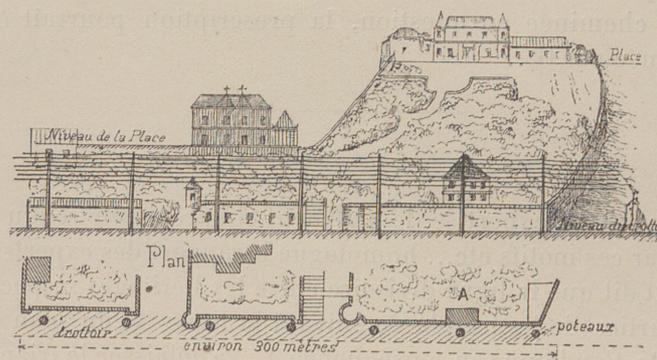
## CONSULTATIONS JURIDIQUES

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DU BATIMENT

*Electricité. — Pose des fils.*

La Société d'électricité ayant établi un secteur sur les bords de la Seine, en amont du pont de Saint-Ouen, doit donner sous peu de jours la lumière électrique à Saint-Denis. A cet effet elle établit en ce moment des poteaux sur la route n° 12, (chemin de halage), afin d'y fixer ses fils.

Un de mes clients, M. B..., ayant une propriété en bordure de cette route avec une construction en façade A, et les terrasses des parcs du château surélevées d'environ 4 mètres avec mur de soutènement, tel que sur la figure ci-jointe; mon client me demande si cette société est bien en droit d'établir ainsi ses fils qui lui gênent la vue et passent très près de sa propriété, à environ 0<sup>m</sup>35. Ils deviendront plus gênants par la suite outre que le chalet déjà construit, nous avons des pro-



jets de construction, et si nous nous mettons en alignement de la route, c'est à peine si une persienne pourrait développer.

Je vous serais bien obligé de me renseigner et de me dire si cette société est bien dans son droit en établissant ainsi ces fils, et si, comme à Paris, ces fils ne devraient pas être souterrains?

*Réponse.* — L'autorité publique a le droit d'autoriser sur le domaine public tous les travaux qui lui paraissent répondre à l'intérêt général, alors que les immeubles riverains ne sont pas atteints, les propriétaires riverains n'ont aucun droit d'intervention. La loi du 28 juillet 1885 (S. L. ann. 1886, p. 8) relative à l'établissement, à l'entretien et au fonctionnement des lignes télégraphiques et téléphoniques, a déterminé dans quelles conditions ces lignes pourraient être établies, lorsqu'elles traverseraient des propriétés ou qu'elles y prendraient des points d'appui; mais tel n'est pas le cas dans l'espèce. M. B... ne nous semble donc avoir aucun droit pour faire modifier les poteaux établis devant sa propriété, alors qu'il ne justifie d'aucun dommage direct et matériel à lui causé.

### Mitoyenneté.

D et G désignent deux immeubles voisins séparés par un mur pignon mitoyen, et aussi leurs propriétaires respectifs.

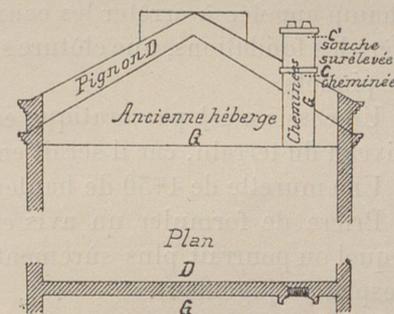
Précédemment, l'héberge de G... n'occupait qu'une partie du mur mitoyen D; il existait chez G... (depuis plus de 30 ans) une cheminée dont le tuyau ainsi que la souche étaient pris dans l'épaisseur du mur; le couronnement était en C.

Depuis, G... a surélevé; il occupe actuellement tout le pignon D, il a remonté la souche de sa cheminée à plomb de l'ancienne; le couronnement se trouve remonté en C'.

Cette nouvelle souche se trouve ainsi entièrement sur le mur pignon mitoyen.

D... (mon client) désire savoir si G... était dans son droit en agissant ainsi; et dans la négative que doit-il être modifié à la cheminée de G... ?

*Réponse.* — Par le fait de sa surélévation, G... doit à D... la mitoyenneté au-dessus de ses héberges anciennes, c'est-à-dire la partie de mur au-dessus de sa couverture et qui appartenait à D... seulement. Quant à la cheminée, G... n'a pas outrepassé son droit en l'exhaussant, et il n'y a pas lieu de compter la mitoyenneté au droit de cette cheminée puisque, en admettant que la mitoyenneté n'ait pas été payée au droit



de la cheminée en question, la prescription pourrait être invoquée par G...

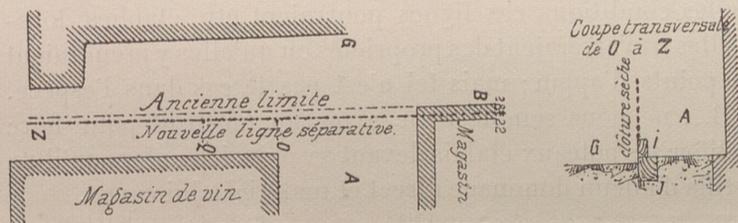
~~~~~  
*Contiguïté.*

A la suite d'expertise, le jugement ci-après a été rendu :

« Par ces motifs etc... homologue le rapport des experts; ce faisant dit que la ligne divisoire entre les héritages respectifs des parties doit être placée suivant la ligne AI du plan des experts. Condamne en conséquence A... à délaisser le triangle ABI par eux usurpé, c'est-à-dire la lisière du terrain au delà du mur occidental de leur magasin, les condamne en outre à enlever le dépôt de terre par eux laissé de Q en Z, le long de la ligne divisoire, et à rétablir les lieux dans leur état primitif, à peine de dommages-intérêts à arbitrer..... »

Aujourd'hui A... désirerait ne pas enlever les quinze centimètres de terre considérés par le jugement comme une surélévation faite par lui.

Il m'a chargé d'établir une clôture lui permettant de maintenir cet exhaussement sans aucune crainte d'une nouvelle instance. Quel serait le mode le plus économique sans contrevenir aux dispositions du jugement?



Ne pourrait-on, suivant la coupe transversale ci-jointe indiquée en noir, établir conformément aux indications rouges, des fondations de 0<sup>m</sup>30 sur 0<sup>m</sup>30, fondations qui se trouveraient alors de 0<sup>m</sup>15 en contre-bas du terrain naturel de G..., puis surmonter ces fondations d'une simple brique sur champ appelée à arrêter les eaux et formant caniveau. Derrière les fondations, une clôture sèche serait établie au moyen de piquets.

Un cassis n'est pas pratique en raison de la différence de niveau du terrain, car il serait en l'air du côté de G...

Une murette de 1<sup>m</sup>50 de hauteur coûterait trop cher.

Prière de formuler un avis en indiquant le système sur lequel on pourrait plus sûrement se reposer en restant dans l'esprit du jugement.

De plus, comme on le verra par le croquis ci-joint, il arrive que la petite construction, servant de magasin a été implantée par G... à cheval sur la limite AI, à l'époque où un accord parfait régnait entre les deux voisins. J'ajoute que le mur a été payé par A...

Ce dernier se trouve-t-il aujourd'hui, d'après le jugement, dans l'obligation de reculer ce mur, quoique pouvant faire la preuve. !

*Réponse.* — Evidemment, le soutien des terres peut se faire de la façon indiquée par notre correspondant. Dès le moment que les terres ne peuvent se déverser chez le voisin, les griefs de celui-ci disparaissent et le jugement n'a plus d'effet; mais il nous paraît qu'une brique sur champ ne présenterait guère de solidité et qu'il serait préférable de mettre au moins la brique à plat.

Quant à la plantation du mur du magasin, cette plantation étant faite sur la ligne séparative des propriétés, le voisin n'aura pas à payer la moitié du sol, lorsqu'il voudra en acquérir la mitoyenneté. Cette mitoyenneté peut d'ailleurs être exigée, ainsi que la construction d'un mur de clôture sur la ligne séparative indiquée par le tribunal, en vertu de l'article 663 du Code civil qui stipule la clôture obligatoire dans les villes et faubourgs entre maisons, cours et jardins.

*Le secrétaire du Comité de Jurisprudence*  
HENRI RAVON, architecte.

## GROUPE SCOLAIRE A AUBERVILLIERS (SEINE)

(Voyez page 417.)

Les principaux matériaux qui entrent dans la construction sont la meulière, le moellon franc de Saint-Maximin, la brique de Vaugirard, la brique de Morcef, la pierre de Saint-Maximin, la pierre de Chalevraine, le liais Cliquart de Clamart; le sapin pour la charpente des combles et les faux-planchers; le fer pour les planchers et pour le comble de la salle de gymnastique; la tuile pour toutes couvertures. Le sol des préaux, le sol des classes et celui des logements sont parquetés en chêne.

A cette description et aux renseignements que peut fournir l'examen des planches, nous ajouterons que l'ensemble des constructions est harmonieux. L'architecture, d'un caractère simple, comme il convient à ce genre d'édifice, est bien ordonnée. La simplicité même de la façade principale, sur une longueur de 105 mètres, lui donne un aspect monumental. Le dessin que nous en donnons ne représente que la moitié de cette façade; il est d'ailleurs facile de s'en rendre compte sur les plans de notre numéro de la semaine dernière. Dans la distribution, le parti adopté est franc; par suite le service est commode à travers les divers locaux. Les prescriptions de l'hygiène ont été ici simplement mais judicieusement observées, au point de vue de la lumière, du chauffage, de la ventilation naturelle et artificielle, du nettoyage, de l'eau, etc. Les classes du jour, isolées des rues, possèdent le calme nécessaire aux études. Les cours vastes ne sont fermées par des constructions que sur trois côtés, le quatrième côté est ouvert sur les champs; l'air et le soleil sont libres dans ces cours. Quelques arbres, en quinconce au centre des cours, ne pourront jamais nuire à l'éclairage des classes; mais leur disposition assurera un ombrage pendant la récréation, au moment des chaleurs.

La surface totale du terrain est de 6,786 m. q. 46.

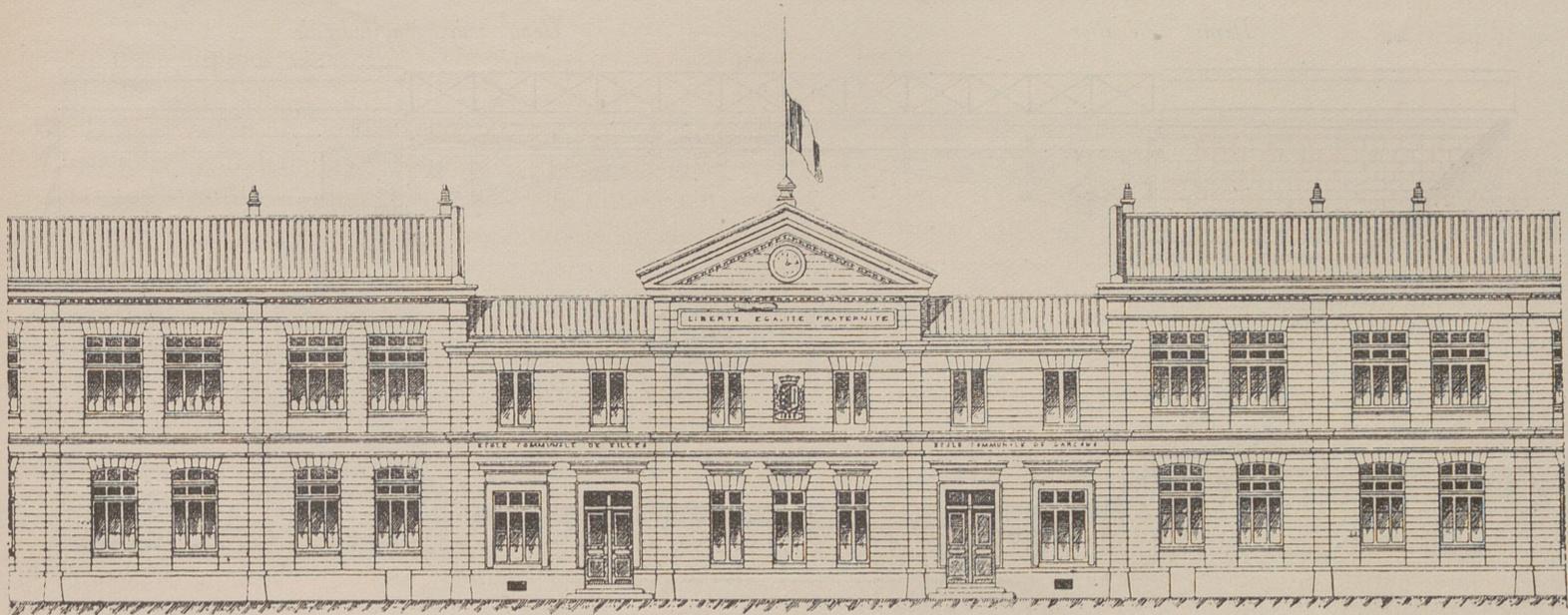
La surface couverte par les constructions est de 2,710 m. q.

L'ensemble de l'opération, y compris l'acquisition du terrain, a coûté 590,000 francs.

L'unique crédit autorisé (crédit maximum, rabais déduits) était, pour les constructions, de 450,000 francs.

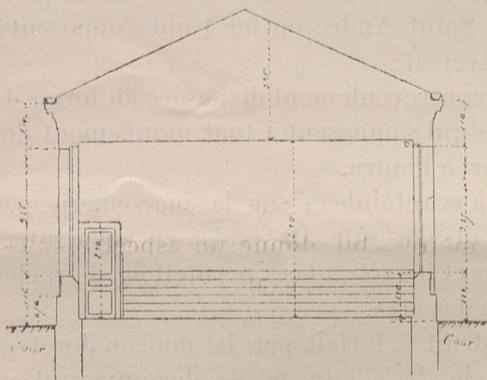
La dépense des constructions, y compris

|                                                                          |                |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------|
| l'ameublement ainsi que les aménagements accessoires, a été de . . . . . | 427,881 fr. 50 |
| Direction 5 0/0. . . . .                                                 | 21,394 »       |
| Total. . . . .                                                           | 449,275 fr. 50 |

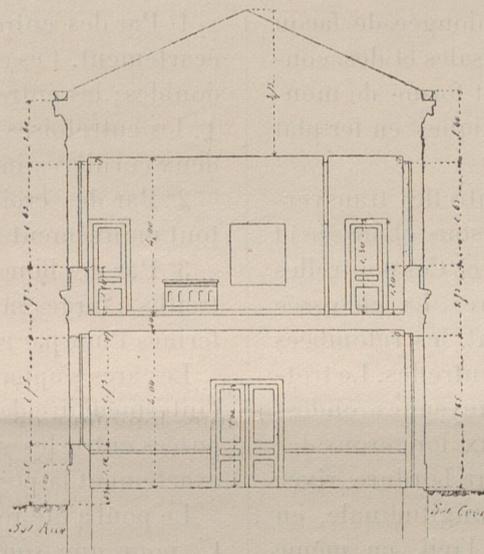


GROUPE SCOLAIRE  
Partie centrale

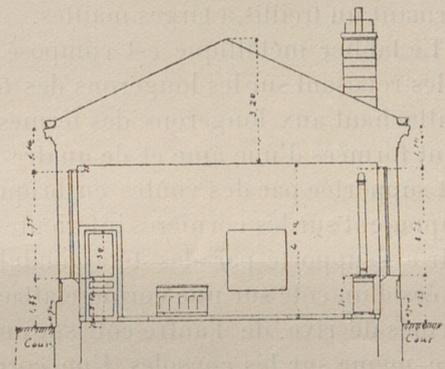
D'AUBERVILLIERS,  
de la façade.



Classes, école maternelle.



Préaux et classes sur rue.



Classes, garçons et filles.

Voici, d'ailleurs, le détail des entreprises :

|                                          |             |    |
|------------------------------------------|-------------|----|
| Maçonnerie, terrasse, carrelage. . . . . | 242,314 fr. | »  |
| Charpente en bois. . . . .               | 21,581      | 99 |
| Couverture, plomberie et gaz. . . . .    | 28,417      | 70 |
| Menuiserie . . . . .                     | 33,020      | 03 |
| Serrurerie et chapiteau en fer. . . . .  | 54,776      | 14 |
| Fumisterie et marbrerie. . . . .         | 41,156      | 88 |
| Peinture, vitrerie, tentures. . . . .    | 14,924      | 79 |
| Pavage et canalisation . . . . .         | 7,975       | 22 |
| Mobilier et horloge. . . . .             | 13,714      | 25 |

L'architecte s'est donc maintenu dans la limite du crédit.

Nous avons eu le plaisir d'annoncer, qu'à l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier, M. Valez a été nommé officier de l'Instruction publique.

## ÉTUDE SUR LES OUVRAGES D'ART DU SERVICE VICINAL

(Voyez page 402.)

PONT DE 16 MÈTRES D'OUVERTURE

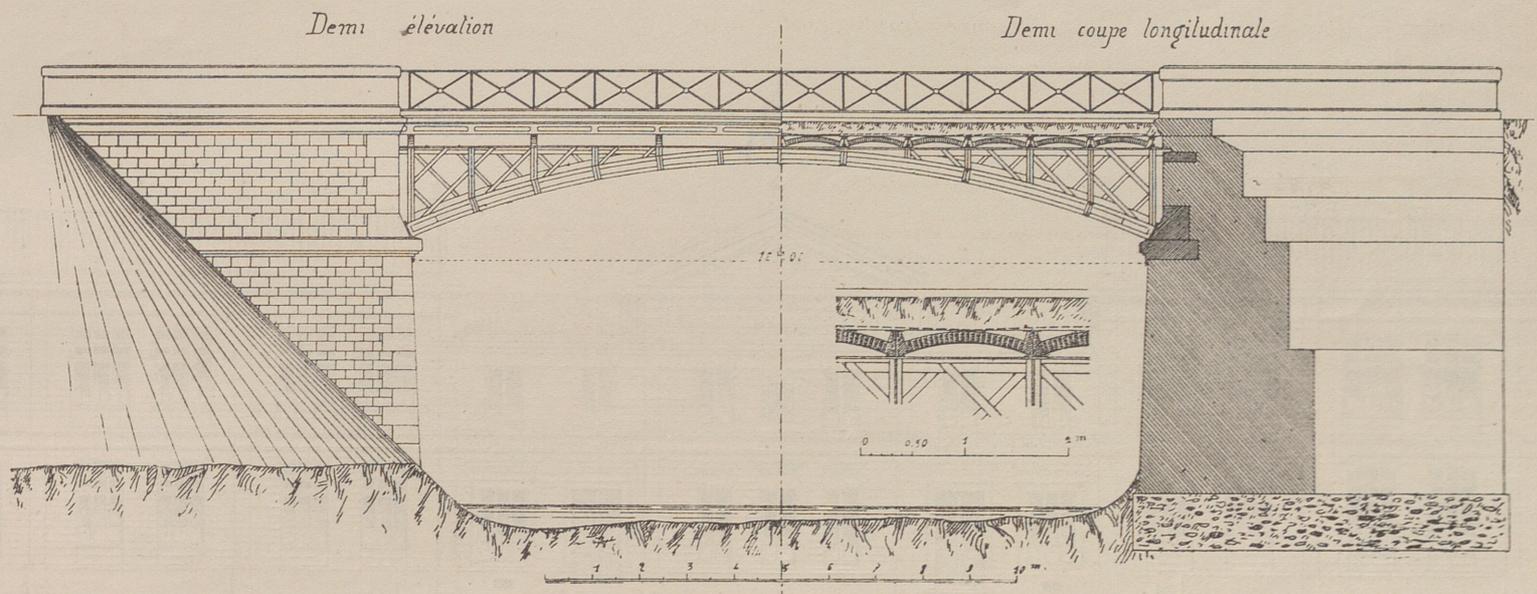
Le pont en fer dont nous donnons dans les figures 1, 2, 3 et 6, l'élevation, la coupe longitudinale, le plan et la coupe

transversale à la clef, est jeté à Créteil sur le petit bras de la Marne et donne passage au chemin vicinal de grande communication n° 28 qui va du pont de Créteil à Choisy dans le département de la Seine. Cet ouvrage d'art reconstruit en 1873 est formé d'une seule travée de 16 mètres d'ouverture entre culées. Sa largeur se décompose ainsi qu'il suit :

|                                                    |                    |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| Chaussée. . . . .                                  | 5 <sup>m</sup> 50  |
| Trottoirs 1 <sup>m</sup> 50 × 2. . . . .           | 3 <sup>m</sup> 00  |
| Donnant une distance entre garde-corps de. . . . . | 8 <sup>m</sup> 50  |
| La distance des fermes de rive d'axe en axe est de | 7 <sup>m</sup> 30  |
| Celle des fermes entre elles de. . . . .           | 2 <sup>m</sup> 433 |

Les deux culées sont fondées sur des massifs de béton de 1<sup>m</sup>20 de hauteur. La travée unique est formée de deux fermes sous chaussée et de deux fermes de rive. Chaque ferme est composée d'un arc de 1<sup>m</sup>60 de flèche et d'un longeron, reliés entre eux par des barres de treillis et des montants verticaux en  $\perp$  espacés de 1<sup>m</sup>333 qui forment le tympan.

L'arc est formé de quatre cours de cornières armant une âme pleine qui est prolongée au delà des semelles supérieures des deux cornières les plus élevées pour servir d'attache aux barres de treillis. Les longerons des fermes sous chaussée sont formés de deux cornières pinçant une petite âme sur laquelle s'attache l'extrémité supérieure des barres du tympan.



Dans les fermes de rive cette âme est prolongée de façon à permettre l'attache des poutrelles transversales et des consoles supportant le trottoir. Le tympan est formé de montants verticaux en fer T et de barres obliques en fer plat formant un treillis à larges mailles.

Le tablier métallique est composé de poutrelles transversales reposant sur les longerons des fermes sous chaussée et s'attachant aux longerons des fermes de rive. Ces poutrelles sont formées d'une âme et de quatre cornières. La chaussée est supportée par des voûtes en briques dont les retombées s'appuient sur les cornières inférieures des poutrelles. Le trottoir est supporté par des tôles ondulées, moyennes ondes, fixées d'un côté sur une cornière attachée aux longerons des fermes de rive, de l'autre côté sur une poutre bordure, rivée elle-même sur les consoles. Une corniche longitudinale, en fonte, de 0<sup>m</sup>200 de hauteur, est agréable à l'œil, en même temps qu'elle supporte le garde-corps en fer.

Dans les ponts en fer, composés d'un certain nombre d'arcs ou de poutres longitudinaux, il est nécessaire d'établir des contreventements très sérieux ; c'est ce qui a été fait ici : Les fermes de l'ouvrage que nous étudions, sont reliées entre elles :

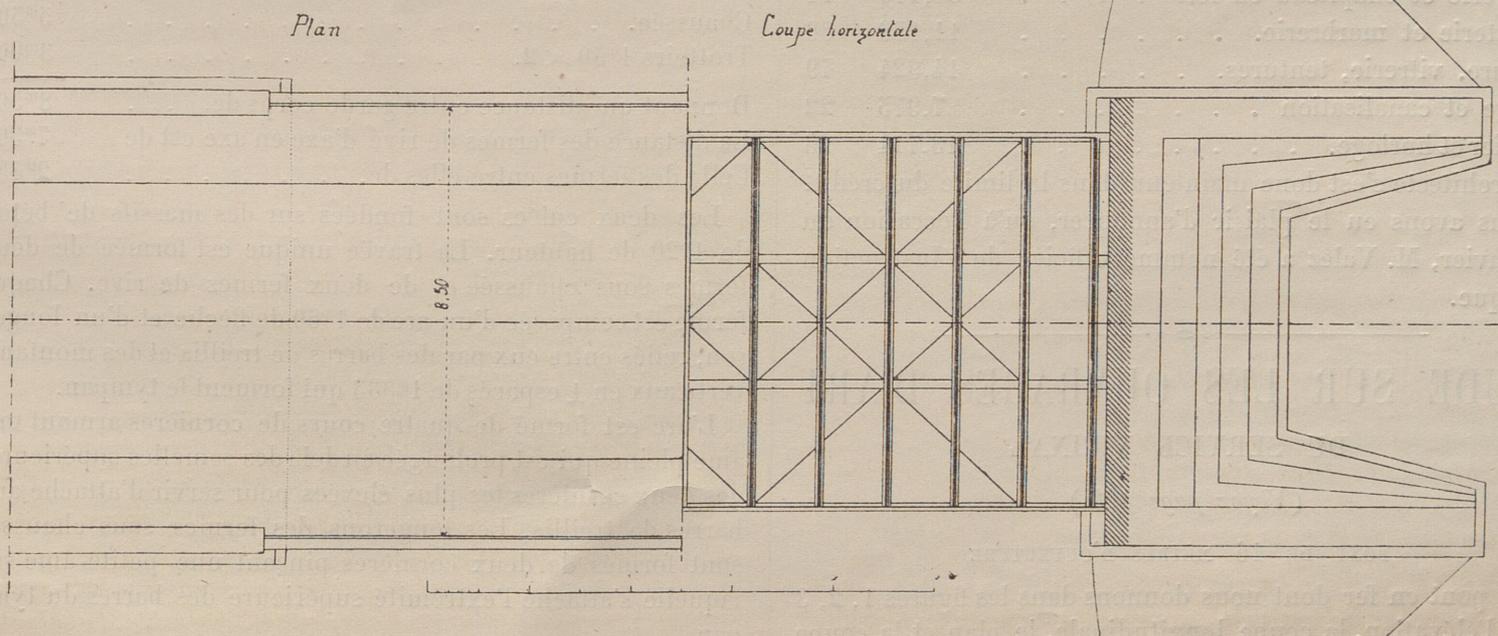
1° Par des entretoises horizontales qui maintiennent leur écartement. Ces entretoises sont de deux sortes, simples ou doubles ; les entretoises simples sont formées d'un simple fer L, les entretoises doubles de deux cornières supérieures et de deux cornières inférieures servant de croisillons en fer plat ;

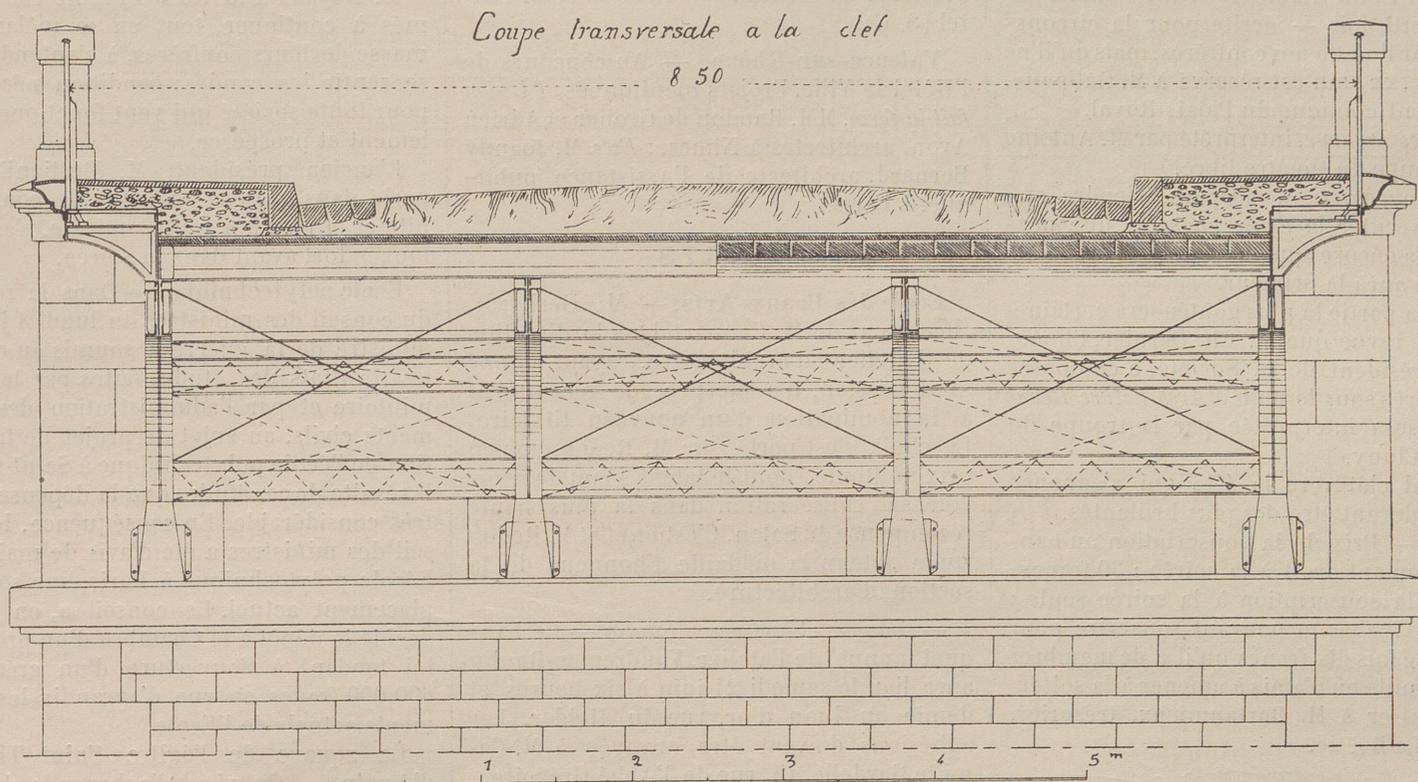
2° Par des croix de Saint-André en fer L qui s'opposent à tout mouvement transversal ;

3° Par des bines de contreventement disposées en forme de treillis à larges mailles qui s'opposent à tout mouvement des fermes l'une par rapport à l'autre.

Les arcs s'appuient aux retombées sur la maçonnerie par l'intermédiaire des sabots en fonte. Des cales en acier interposées entre les sabots et les retombées permettent de régler exactement la position des arcs.

Le pont a été reconstruit à forfait par la maison Joret et C<sup>ie</sup> pour une somme de 28,575 fr. 60 se décomposant en 20,575 fr. 60 pour le tablier et en 8,000 francs pour le remaniement des culées. Cette somme ne comprend pas la somme à valoir sur les dépenses occasionnées par les travaux de raccordement et par le pont provisoire construit pendant l'exécution des travaux. Si l'on considère le prix de revient du tablier augmenté de 2,700 représentant la partie proportion-





nelle de la somme à valoir, on trouve que le prix du mètre superficiel de tablier est de  $\frac{22,700}{16 \times 8,50}$ , soit de 167 fr. somme relativement faible.

Les épreuves de poids roulant ont été faites, conformément aux prescriptions de la circulaire ministérielle du 15 juin 1869 alors en vigueur, avec deux voitures à deux roues du poids de 41 tonnes. Ces deux voitures stationnant sur le milieu de l'arche du petit pont y ont déterminé un abaissement de 0<sup>m</sup>003; après leur départ le relèvement a été de 0<sup>m</sup>002; d'où il est résulté un abaissement permanent de 1 millimètre.

(A suivre.)

G. DURANT.

## CONGRÈS DES ARCHITECTES FRANÇAIS

XVIII<sup>e</sup> SESSION. ANNÉE 1890.

### PROGRAMME DES SÉANCES ET VISITES

LUNDI 16 JUIN.

10 heures. — A l'Hémicycle de l'École des Beaux-Arts. Ouverture du Congrès. Constitution du bureau et ordre des travaux du Congrès. — Nomination des commissions sur les questions suivantes : *Concours publics, honoraires, hygiène, voirie, industrie du bâtiment, propriété artistique, responsabilité, etc.*

3 heures. — *Notice sur la vie et les œuvres de M. Diet*, par M. DAUMET.

Conférence sur *l'Architecture, son rôle et son enseignement spécial*, par M. E. GUILLAUME.

MARDI 17 JUIN.

9 heures. — *Des sociétés d'architectes*, par M. Ch. LUCAS.  
*Des nouveaux règlements de voirie*, par M. DUCHATELET.  
2 heures. — Conférence par M. ROGER MARX sur *l'Art décoratif et les industries d'art à l'Exposition universelle de 1889*.

*Notice sur la vie et les œuvres de M. André*, par M. GUADET.

MERCREDI 18 JUIN.

EXCURSION A BEAUVAIS. — Visite de la manufacture nationale de

tapisserie, de la cathédrale, de l'évêché et des divers monuments, sous la direction de la SOCIÉTÉ DES ARCHITECTES DE L'OISE. Départ de Paris à 8 heures, gare du Nord; retour par le train de 7 h. 30 à Beauvais, rentrée à Paris vers 9 h. 30.

JEUDI 19 JUIN.

10 heures. — Au siège de la Société centrale.

Réunion des commissions. Communication de MM. JOURNOU, CHEVALLIER. Communications diverses.

3 heures. — *Visite au lycée Buffon*, boulevard de Vaugirard, sous la direction de M. VAUDREMER.

6 h. 1/2. — BANQUET CONFRATERNEL à l'Hôtel continental.

La FÊTE DU CINQUANTENAIRE de la fondation de la Société (audition, concert, bal) commencera à neuf heures et demie.

VENDREDI 20 JUIN.

Matinée réservée à la *Caisse de défense mutuelle*.

1 heure. — A l'Hémicycle de l'École des Beaux-Arts.

Distribution des médailles décernées par la Société centrale des architectes; MM. P. SÉDILLE et LOVIOT, secrétaire principal, rapporteurs.

SAMEDI 21 JUIN.

10 heures. — Au siège de la Société centrale.

Compte rendu du Congrès des sociétés savantes.

Propositions des diverses commissions.

3 heures. — Suite des précédents. Clôture du Congrès.

NOTA. — Tout membre du Congrès devra prévenir à l'avance le bureau pour être autorisé à traiter une question relative à l'architecture ou à l'archéologie, en dehors de celles indiquées ci-dessus. Pour toute autre demande d'invitation ou tout autre renseignement, écrire à la commission du Congrès, au siège de la Société centrale, 168, boulevard Saint-Germain.

## LA FÊTE

### DU CINQUANTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE

La fête du Cinquantenaire de la fondation de la Société centrale des architectes français aura lieu le *jeudi 19 juin*, à l'Hôtel continental, à la suite du banquet du Congrès.

Le programme de cette soirée est des plus attrayants.

D'abord l'inévitable *conférence* — mais pas grave cette fois — écrite pour la circonstance par l'un de nos confrères, mais qu'il ne dira pas ; ce soin est réservé à M. Galipaux, l'excellent comique du Palais-Royal.

*Jacques Damour*, interprété par M. Antoine et la troupe du théâtre libre.

Mlle Invernizzi, de l'Opéra, viendra ensuite exécuter la *danse du sabre* que personne n'a encore applaudie et dont la Société centrale aura la primeur.

Mais la partie la plus goûtée sera certainement la revue que M. Ch. Garnier, l'honorable président de la Société, a composée tout exprès sous le nom d'*Architecture-Revue* et qui sera interprétée par la troupe du théâtre Cluny.

Le bal clôturera la fête qui s'annonce comme devant être des plus brillantes.

*Nota.* — Prix de la souscription au banquet, donnant droit à la soirée : 30 francs ; prix de la souscription à la soirée seule : 10 francs ; chacun pouvant souscrire pour autant de fois dix francs qu'il a de membres de sa famille ou d'amis à amener à la soirée.

S'adresser à M. Bartaumieux, trésorier, 66, rue La Boétie.

## NOMINATIONS

M. Sansbœuf (Joseph), architecte à Paris, président de l'union des sociétés de gymnastique de France, a été nommé officier de la Légion d'honneur. Chevalier du 24 octobre 1884.

*Officier de l'instruction publique*

M. Olagnier (Florent), architecte départemental à Avignon.

*Officiers d'académie*

MM. Cormerois (Louis), architecte départemental à Nîmes; Prudant, sous-inspecteur des monuments historiques à Orange; Royer, conservateur du musée de Langres; Vieille, architecte du département du Doubs à Besançon.

## NOUVELLES

### ÉTRANGER

Le pont sur le Forth est définitivement livré à la circulation depuis le 2 juin. Le « Midland Railway » peut faire le service de Londres à Aberdeen en 9 h. 45 m.

La grande tour de Londres. — La grande tour Watkin doit être placée dans Saint-John's Wood, près du métropolitain; les travaux vont être commencés très prochainement et poussés avec une grande activité de façon à pouvoir livrer l'édifice au public dans les premiers mois de l'année 1891.

### DÉPARTEMENTS

Sociétés régionales et départementales du Sud-Est. — Dans sa réunion du 21 mai dernier, l'association régionale du Sud-Est a renouvelé son bureau triennal. Ont été élus : *Censeurs*, MM. Levrot, Vianay, Baron, architectes (S. C.); — *Président*, M. Randon (S. C.); — *Vice-président*, MM. Béranger, Hourlier (S. C.), Roustan (S. C.); — *Secrétaire général*, MM. Jourdan (S. C.) et Billo. —

*Trésorier*, M. Chemit. — *Archiviste*, M. Castel (S. C.).

Valence-sur-Rhône. — Au concours de l'Hôtel de Ville. Projets mentionnés: *l'Union fait la force*, MM. Randon de Grolier et Adrien Avon, architectes à Nîmes.; *Ecce*, M. Joanny Bernard, architecte de l'Assistance publique, à Paris.

## PARIS

École des Beaux-Arts. — M. Gerhardt, successeur de M. Coquart dans la direction de l'atelier d'architecture, ayant donné sa démission, il a été procédé récemment à la nomination d'un nouveau titulaire. Le choix s'est porté sur M. Redon, ancien prix de Rome, dont le talent vient de recevoir sa consécration dans la plus haute récompense du Salon. C'est en effet M. Redon qui a obtenu la médaille d'honneur de la section d'architecture.

— *Banquet Vaudremer-Raulin.* — Le banquet annuel de l'atelier Vaudremer-Raulin aura lieu le samedi 21 juin à six heures et demie au Lion d'or, rue du Helder. Les adhésions doivent être envoyées à M. Camille Gardelle, 15, rue de l'Abbé Grégoire.

École primaire. — Le dimanche 1<sup>er</sup> juin, M. le Préfet de la Seine a procédé à l'inauguration de la nouvelle école de garçons à Villemonble. Les comptes rendus officiels, très politiques, ne font nullement mention de l'architecte.

Sociétés savantes. — M. Ch. Durand, architecte à Bordeaux, a été nommé correspondant de l'Institut.

Association amicale des architectes diplômés. — Le bureau de cette société, modifié par suite de la démission de M. Marraud, archiviste, est ainsi constitué:

*Président.* — M. H. Mayeux,

*Vice-président.* — M. G. Roussi.

*Secrétaire du comité.* — M. F. Dupuis.

*Secrétaire-trésorier-archiviste.* — M. Léon Davoust.

*Membres du comité.* — Sortants en janvier 1891: MM. Cléret, Julien, Loviot, Ch. Normand, Roussi; — sortants en janvier 1892: MM. Gautier, Josso, Leclerc, Mayeux, Michelin; — sortants en janvier 1893: MM. Chancel, Deslignières, Dupuis, Gagey, Wallon.

Siège de l'association n° 20 rue de la Chaise, à Paris.

Diplômés à la suite du jugement du 27 mars: (MM. Cousin, Destor, Febvre, Garnier, Guenol, Malgras.

L'Association amicale des Architectes diplômés par le gouvernement a tenu son banquet annuel, chez Notta, mardi 10 juin.

Un grand nombre de membres, parmi lesquels d'anciens Grands prix de Rome, avaient répondu à l'appel.

Le président, M. Mayeux, a rappelé les services rendus par le diplôme de l'Ecole des Beaux-Arts et à ce propos a tenu à dire qu'il avait constaté que, dans le sein de la commission officielle, réunie dernièrement pour l'étude du Diplôme d'architecte, aucune critique ne s'était élevée contre le diplôme de notre Ecole nationale, qu'on en avait même parlé avec déférence comme d'une sanction d'études longues et difficiles.

M. Mayeux a invité les architectes diplômés à continuer, tout en se mêlant à la masse de leurs confrères, à s'entendre et à se sentir les coudes; condition nécessaire pour toute société qui veut fonctionner utilement et prospérer.

L'ancien président, M. Deslignières, a parlé dans un sens analogue de confraternité et la réunion toute amicale, s'est prolongée fort avant dans la soirée.

Ecole polytechnique. — Dans la réunion du conseil des ministres du lundi 4 juin, le ministre de la guerre a soumis au conseil les résultats des études faites par le génie militaire et par l'administration des bâtiments civils, au sujet du projet de translation de l'école polytechnique à Saint-Cloud. Il résulte de ces études que la dépense serait très considérable. En conséquence, le conseil des ministres a été d'avis de maintenir l'école polytechnique à Paris, sur son emplacement actuel. Le conseil a, en outre, décidé le dépôt à la Chambre d'un projet de loi tendant à l'ouverture d'un crédit de 600,000 francs en vue d'agrandir les bâtiments actuels de l'Ecole.

Le square de l'église Saint-Thomas d'Aquin. — On vient d'achever la démolition des maisons numéros pairs qui formaient un des côtés de la petite rue Saint-Thomas d'Aquin. La façade de l'église se trouve donc maintenant dégagée.

On va créer, sur l'emplacement vide, un square, et réaliser ainsi le vœu depuis longtemps exprimé par tous les habitants du quartier.

Chambre des députés. — A la fin de la séance du mardi 10 juin, un assez vif débat s'est engagé ensuite sur le projet de loi relatif à la conservation de monuments de l'Exposition universelle.

M. de la Ferronnays, député de la Loire-Inférieure, a prononcé un discours plein de bon sens et de verve contre cette bizarre idée qui consiste à faire des reliques avec les épaves de l'Exposition.

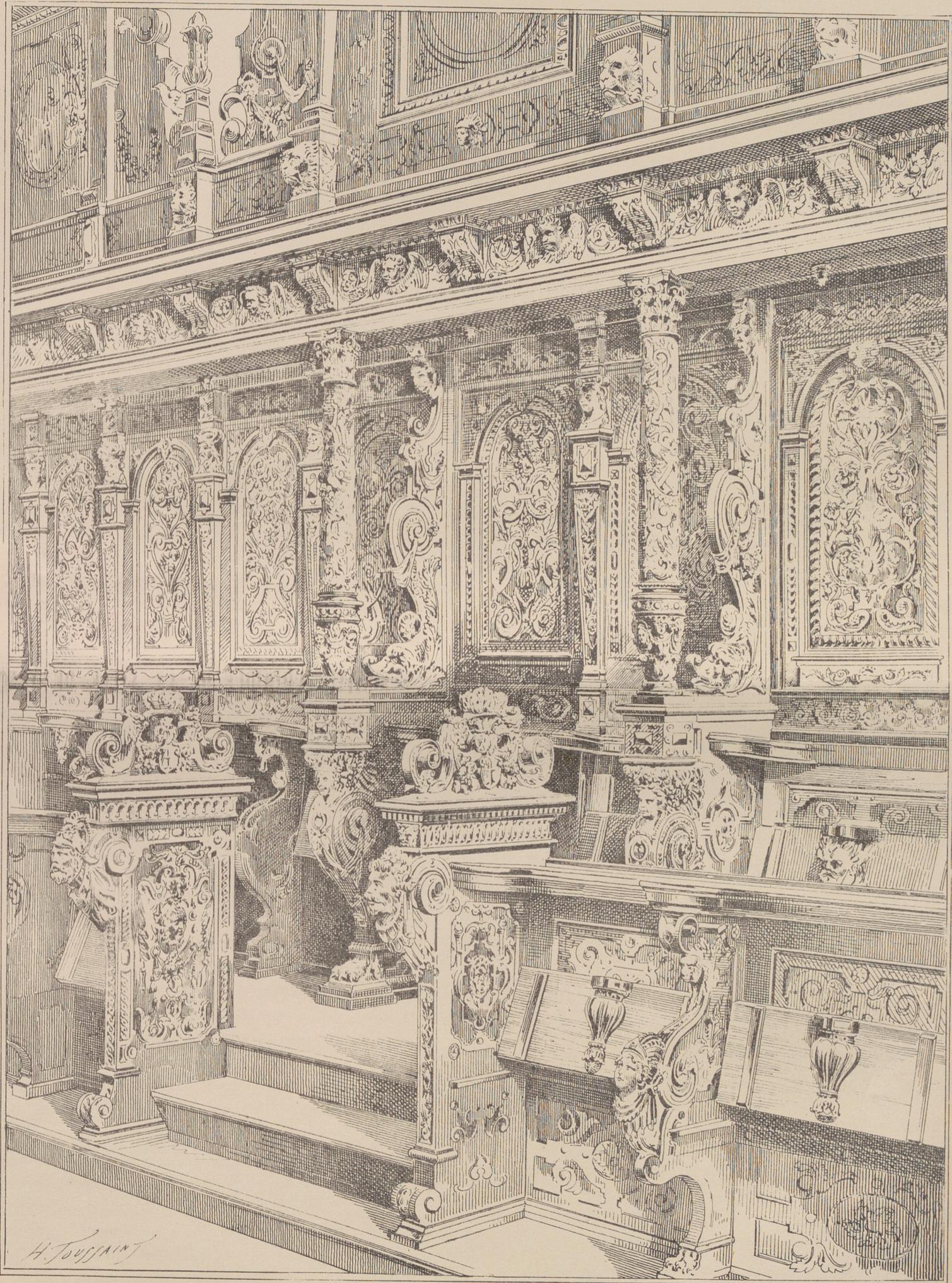
Il semble que l'on commettait un sacrilège en démolissant tel pavillon polychrome qui produisait son effet dans un ensemble, mais qui, à cette heure, étonne et choque les yeux. M. Antonin Proust et après lui, M. Alphand n'ont pas manqué de faire vibrer la corde, encore tendue, de la sentimentalité rétrospective de l'Exposition.

Elle eut cassé, sans doute, au lieu de vibrer, si la dépense eût été considérable; mais c'est la Ville qui se charge des frais.

En d'autres termes, ce sont les Parisiens tout seuls qui paieront. A cette condition, la province a voté, malgré la résistance de quelques députés, hommes de goût, qui ont formellement refusé leur adhésion à cette fantaisie; 387 voix contre 47 l'ont proclamée magnifique.

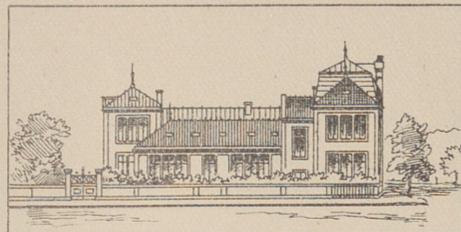
Cet entrefilet est extrait du *Figaro*, il ne saurait mieux représenter l'opinion que *La Construction Moderne*, a toujours soutenue et nous attendons avec lui qu'un artiste, digne de ce nom, ose prétendre que les 387 ont le sentiment du beau.

Le Gérant : P. PLANAT.

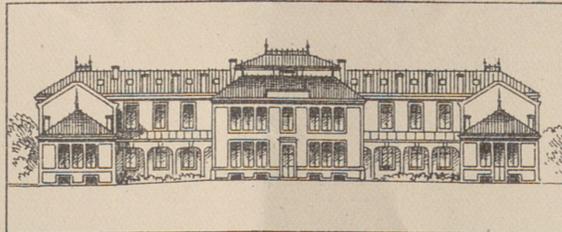


STALLES DE CHŒUR, RENAISSANCE SUISSE

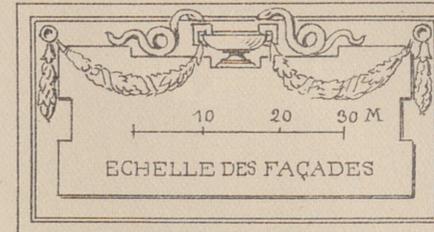




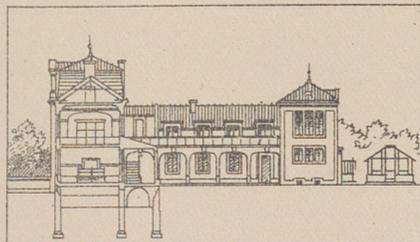
ELEVATION PLACE BOFFRAND.



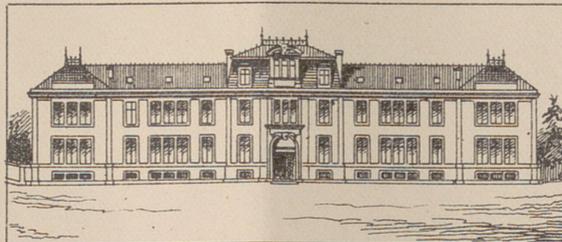
ELEVATION POSTERIEURE



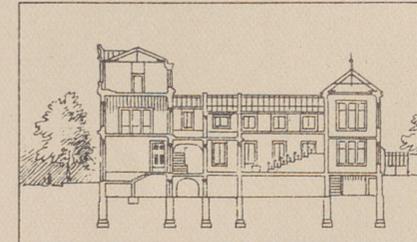
ECHELLE DES FAÇADES



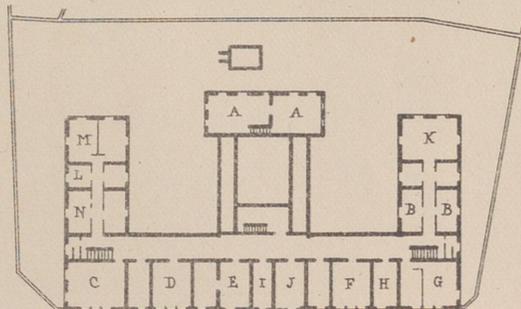
COVPE ET ELEVATION SVR LA COVR



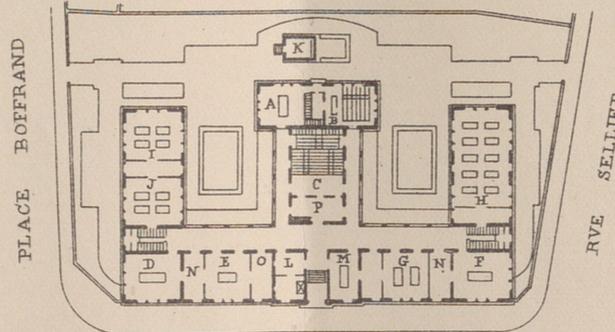
ELEVATION RUE GRANDVILLE



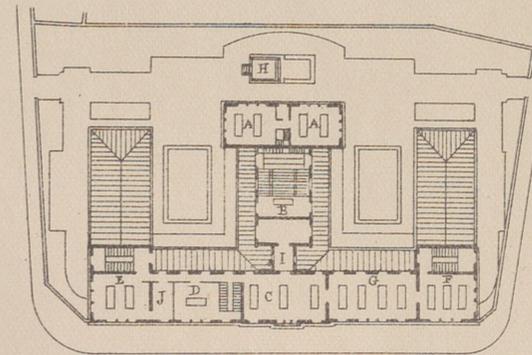
COVPE TRANSVERSALE



PLAN DV SOVS-SOL



PLAN DV REZ-DE-CHAVSSEE



PLAN DV PREMIER ETAGE

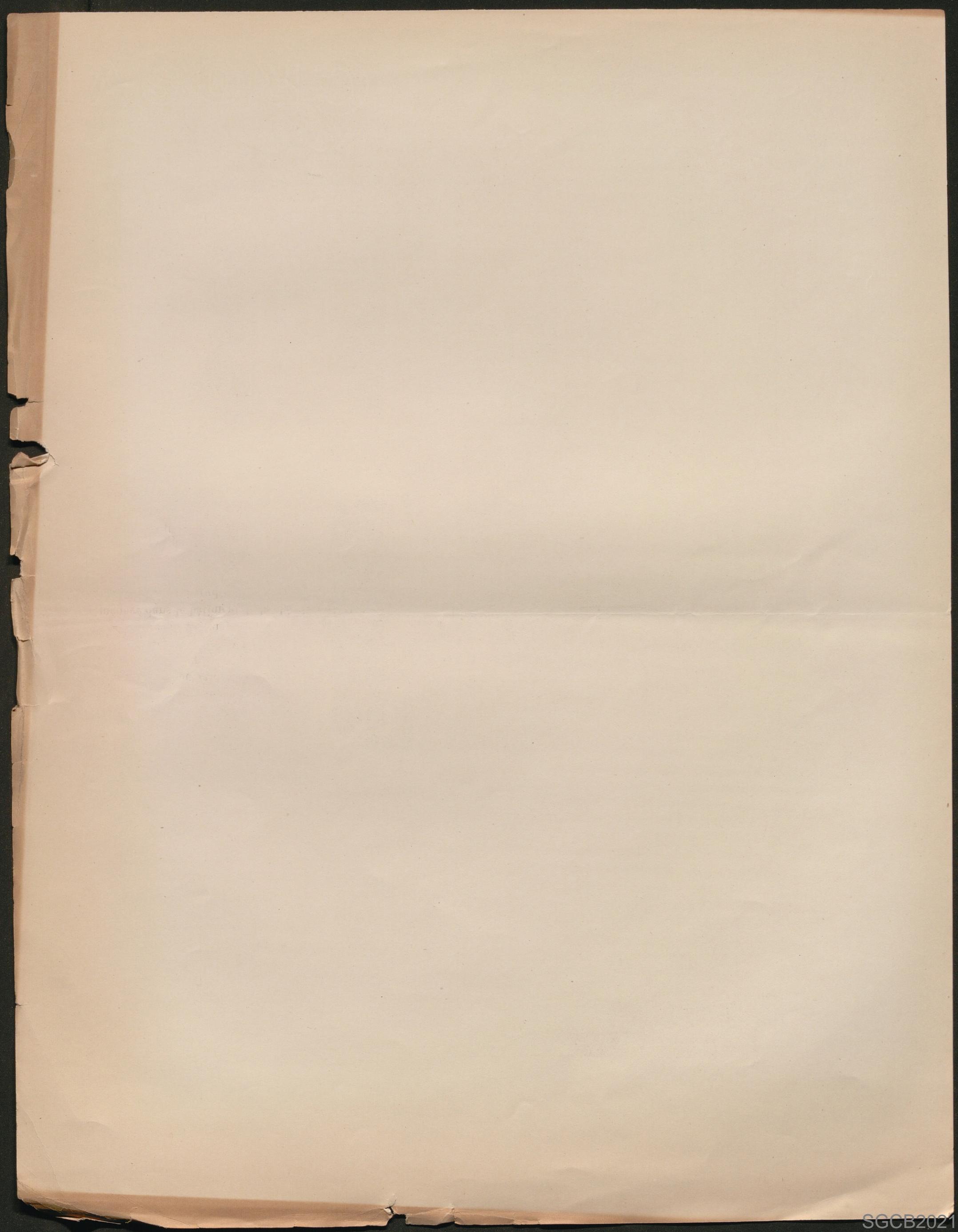
- |                               |                   |
|-------------------------------|-------------------|
| A Magasins.                   | H Chambre noire.  |
| B Magasin de la Verrerie.     | I Cave.           |
| C Laboratoire d'analyse.      | J Magasin.        |
| D Magasin.                    | K Chambre à four. |
| E Chambre à cristalliser.     | L Moteur.         |
| F Laboratoire de toxicologie. | M Atelier.        |
| G Calorimétrie.               | N Machine.        |

- LE GENDES
- |                           |                           |
|---------------------------|---------------------------|
| A Laboratoire.            | I Laboratoire des élèves. |
| B Amphithéâtre.           | J Laboratoire des élèves. |
| C Grand Amphithéâtre.     | K Serre.                  |
| D Laboratoire.            | L Concierge.              |
| E Laboratoire.            | M Laboratoire.            |
| F Laboratoire.            | N Salle des balances.     |
| G Laboratoire.            | O Salle des balances.     |
| H Laboratoire des élèves. | P Laboratoire.            |

- |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| A Laboratoires.          | F Salle des Collections. |
| B Grand Amphithéâtre.    | G Salle des Collections. |
| C Salle des Collections. | H Serre.                 |
| D Laboratoire.           | I Dégagement.            |
| E Bibliothèque.          | J Salle des balances.    |

Echelle des Plans  
0 2 4 6 8 10 38<sup>m</sup>

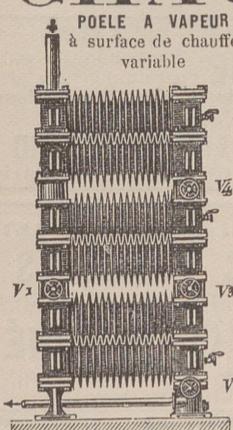
INSTITUT CHIMIQUE DE NANCY - ARCH M. JASSON



**COMPAGNIE PARISIENNE D'INSTALLATIONS CENTRALES DE**

# CHAUFFAGE ET D'ÉLECTRICITÉ

**MONNOT ET C<sup>IE</sup>, INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS. BREV. S. G. D. G.**  
 47, Avenue de La Bourdonnais, PARIS.



POELE A VAPEUR  
à surface de chauffe  
variable

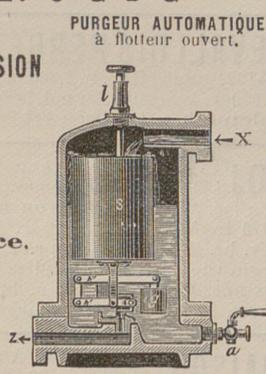
INSTALLATIONS COMPLÈTES DE CHAUFFAGE PAR LA VAPEUR A HAUTE ET BASSE PRESSION  
 INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES EN TOUS GENRES

Chauffage automatique à faible pression spécial pour maisons d'habitation et hôtels particuliers

SÉCHOIRS INDUSTRIELS ET ÉTUVES | MACHINES DYNAMO-ÉLECTRIQUES  
 Pulsomètres et appareils à jet. | Lampes à Arc et à Incandescence.

STATIONS CENTRALES COMBINÉES  
 de chauffage par la vapeur et d'éclairage électrique  
 POUR GROUPES DE MAISONS, CITÉS, QUARTIERS ET VILLES

LES RENSEIGNEMENTS PROJETS ET DEVIS SONT FOURNIS GRATUITEMENT



PURGEUR AUTOMATIQUE  
à flotteur ouvert.

CHAUFFAGE — VENTILATION — SÉCHAGE  
 CALORIFÈRES ÉCONOMIQUES ET GRILLES DE GÉNÉRATEURS, BREVETÉS S. G. D. G.

## ALBERT ROBIN

INGÉNIEUR - CONSTRUCTEUR (E. C. P.)

FERNAND DEHAITRE, CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN

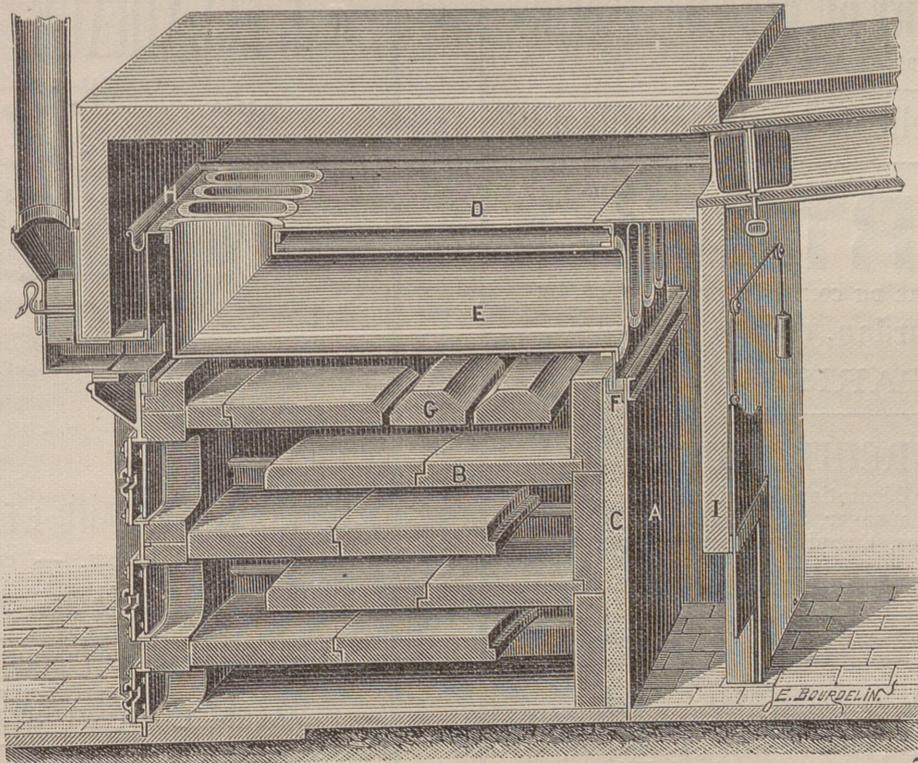
PARIS --- 6, rue d'Oran, 6. --- PARIS

### CALORIFÈRE ÉCONOMIQUE SYSTÈME ALBERT ROBIN

(Breveté S. G. D. G.)

BRULANT TOUS COMBUSTIBLES PULVÉRULENTS ET PAUVRES  
 Approuvé par la Société Centrale des Architectes  
 MÉDAILLES D'OR AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES, VIENNE 1873, PARIS 1878.

CHAUFFAGE  
DE  
**GROUPES SCOLAIRES, LYCÉES, THÉÂTRES**  
Ateliers, Bureaux, Gares, etc.



CHAUFFAGE  
DE  
**MAISON DE RAPPORT, CHATEAUX, HOTELS**  
Églises, Chapelles, Couvents, Hôpitaux, etc.

**AVANTAGES DE L'APPAREIL**

Régularité de température. — Continuité du chauffage. — Salubrité de l'air. — Économie de combustible.  
 Absence de surveillance et de main-d'œuvre. — Étanchéité absolue.

**VENTES ET ADJUDICATIONS**

**ADJ** ON s. 1 ench. en la ch. des not. mardi 24 juin 1890 **Maison**, passage d'Angoulême, 12 (XI<sup>e</sup> arr.) Rev. 8,363 fr. M. à pr. 60.000 fr. S'adr. à **M<sup>e</sup> Gatine** not. r. de l'Echelle, 8, dép. du cal. des ch.

**LEVALLOIS PERRET** 2 mais. contig., r. Trézel 13 et r. de Gravel 132, (angle) Rev. b. 2.660 fr. c. f. 10.000 fr. M. à pr. 40.000 fr. A adj. ch. des not. le 24 juin 1890. S'adr. à **M<sup>e</sup> Poletnich**, not. à Paris 116 faub. St-Honoré.

**ADJ** ON s. 1 ench. ch. des not. de Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 1890 **Maison** r. Réaumur, 46. Rev. 10.100 fr. M. à pr. 85.000 fr. **Maison** r. Jarente, 5; rev. br. 4.040 fr. M. à pr. 30.000 fr. **Maison** r. Jacob, 46. Rev. br. 9.020 fr. M. à pr. 75.000 fr. **Maison** avec jardin rue Vineuse, 13. Mise à prix 65.000 fr. S'adr. aux not. **M<sup>es</sup> Naret**, 50, r. Etienne-Marcel et **Meignen**, 20, b. Malesherbes, dép. de l'ench.

**MAISON** 11, r. Rodier. A adj. s. 1 ench. ch. des not. 24 juin 90. Rev. br. 13.085 fr. M. à pr. 120.000 fr. S'adr. aux not. **M<sup>e</sup> Diole** à Vincennes, et à **M<sup>e</sup> Surrault** not. r. de Cléry, 5, dép. de l'ench.

**2 MAISONS** contiguës. r. Pajou, 13 et 15 et 17 et 19, sup. totale de 635 m. 25 c. à adj. s. 1 ench. en un seul lot, ch. des not. de Paris, le 24 juin 1890. Rev. br. 4.200 fr. M. à pr. 50.000 fr. **M<sup>e</sup> Surrault**, not. r. de Cléry, 5.

**ADJ** le lundi 30 juin 1890 1 heure en l'étude de **M<sup>e</sup> Thomas** not. 83, route d'Orléans, Montrouge. Maison et terrain à bâtir à Paris (14<sup>e</sup> arr.) 29, avenue de Châtillon Surface 790 m. ; façade 19 m. Libre de location. Mise à prix 35.000 fr.

**HOTEL** à Paris, cité des Fleurs (17<sup>e</sup> arr.) 2 étag. Jardins, écurie, remise. C. 446 m. M. à pr. 70.000 fr. A adj. s. 1 ench. ch. des not. de Paris, 17 juin 1890. S'adr. à **M<sup>e</sup> Gatine**, not., 8, rue de l'Echelle.

**MAISON** hôtel et jardin r. Bleue, 11, c. 941 m. rev. br. 24.000 fr. M. à pr. 360.000 fr. A adj. s. 1 ench. ch. des not. le 24 juin 1890. S'adr. à **M<sup>e</sup> Laverne**, not. r. Taitbout, 13, dép. de l'ench.

Maison **PONTHIEU**, 38 C. 301 m. env. Rev. br. rue de 8.900 fr. M. à pr. 60.000 fr. A adj. s. 1 ench. ch. des not. de Paris. 24 juin 1890. S'adr. à **M<sup>e</sup> Poletnich**, not. faub. St-Honoré, 116.

**OFFRES ET DEMANDES**

**M. Piquet**, architecte à Rambouillet (S-et-O) demande commis vérificateur.

**Architecte** vérificateur disposerait de 2 jours par semaine pour travail chez architecte. S'adresser aux bureaux du journal aux initiales F. D.

**ON** demande à faire, pour architecte sérieux, vérification et règlement de mémoires. Ecrire au journal, initiales G. T. G.

**A céder** pour raisons de famille à deux heures de Paris, bon cabinet d'architecte, cinquante années d'existence. S'adresser au bureau du journal initiales L. D.

Nous recommandons à notre clientèle d'Architectes et d'Entrepreneurs, le **Bureau des Expéditionnaires du Bâtiment**, dont le personnel est composé d'employés spéciaux pour l'expédition et la vérification des mémoires de chaque corps d'état; devis états de lieux, comptes de mitoyenneté et tous travaux relatifs au bâtiment.

**GEORGE**, vérificateur,  
21 RUE DES FILLES-DU-CALVAIRE, PARIS.

**L'ATELIER** préparatoire à l'Ecole des Beaux-Arts (section d'architecture) fondé le 1<sup>er</sup> mars 1884 par M. Guicestre est dirigé par **M. Peigney**, architecte diplômé par le gouvernement et médaillé au Salon de 1886. L'atelier est ouvert tous les jours de 7 h. du matin à 7 h. du soir. S'adresser pour les demandes d'admission à **M. Peigney**, 12, rue Visconti, les lundis, mercredis et vendredis de 4 à 5 heures, et 28, rue Monge, les mardis et vendredis de 9 à 11 heures.

**Cours d'Aquarelle** pour Messieurs, Paysage, Figure, Nature morte, Dessin, Perspective, Architecture pittoresque. **Atelier, 8, rue Furstenberg**. Lundi et jeudi l'après-midi. 15 fr. par mois. — Le premier mois 25 francs, payable d'avance.

**E. Lécourt**, professeur cours, leçons particulières les jours de cours, 8, rue Furstenberg et le mercredi de 4 à 6 heures, Renseignements par correspondance.

**VITRAUX D'ART DE TOUS STYLES**

G. PIVAIN, place et b<sup>4</sup> Voltaire 109, PARIS.  
Envoi franco du catalogue sur demande.

**BILLARDS ET BILLARDS-TABLES**

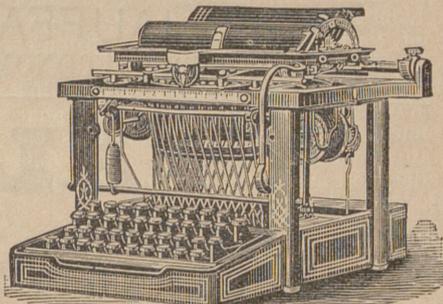
E. GUERET, 53, r. de Lancry, Paris.

**VITRERIE D'ART**  
**HYALOCROMIE** Décoration du verre par un nouveau procédé d'application et de cuisson des couleurs vitrifiables.  
**ENGELMANN ET AMAND DURAND**  
222, boulevard Saint-Germain. — Paris.

Méd. d'or, Ex. Universelle de 1878

**CARRELAGES MOSAIQUES**  
EN GRÈS CÉRAMIQUES DE LA VALLEE DE BRAY  
**BOULENGER AINÉ**  
ACHILLE BOULENGER, Succ<sup>r</sup> AUNEUIL (Oise)

**MÉDAILLE D'OR**  
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889  
LA PLUS HAUTE RECOMPENSE



**LA MACHINE A ÉCRIRE "REMINGTON"**  
3 fois plus rapide que l'écriture à la main.  
La plus simple, la plus solide et la seule qui ait été adoptée dans les Ministères, ainsi que dans les grandes administrations, etc. 90 sur 100 de toutes les machines en usage, dans le monde entier, sont du système Remington.  
Envoi, sur demande, de prospectus, spécimen d'écriture, etc.  
**Wyckoff, Seamans et Benedict**  
48, Rue de la Banque, Paris.

**MANUFACTURE**  
**DE CÉRAMIQUE D'ART DU PARC MONTSOURIS**  
PROCÉDÉS BREVETÉS S. G. D. G.  
Exposition Universelle de 1889 : Médaille d'OR  
**G. MORTREUX**  
FOURNISSEUR DU MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE  
2 bis, boulevard Jourdan, et rue d'Arcueil, 22  
PARIS  
**FAÏENCES ARCHITECTURALES**  
Panneaux de revêtement pour décorations intérieures et extérieures, Frises, Salles à manger, Salles de bains, Vérandas, Vestibules, Cheminées, Meubles, etc.  
**LAVE ÉMAILLÉE, DÉCORÉE AU GRAND FEU**  
Armoiries et portraits de toutes dimensions.  
**FAÏENCES D'AMEUBLEMENT**  
Vases à fleurs de tous styles, Jardinières, Coupes rondes et ovales, Vasques, Porte-bouquets, Plats décoratifs, Cache-pots, Potiches, Fontaines renaissances et Louis XV, Garnitures de cheminées, Pendules, Lampes, Coffrets, etc.  
TRAVAUX OFFICIELS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889  
Les statues (la **Céramique** et la **Mosaïque**) ainsi que les frises bas-reliefs de la Porte de la Céramique. — Les panneaux allégoriques (la **Critique** et la **Pensée**), les cheminées, vases et jardinières du pavillon de la Presse. — Le grand panneau décoratif du frontispice du palais des Machines. Les revêtements de la salle de bains du palais du Gaz, etc.  
**TÉLÉPHONE**

**« L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE »**  
CAPITAL : 2 570 000 FR.  
250, rue Lecourbe. — Paris  
  
**ÉCLAIRAGE PAR ARC ET PAR INCANDESCENCE**  
COURANT CONTINU. — COURANTS ALTERNATIFS  
Machine **Rechniewski** reconnue par le Jury de l'Exposition comme supérieure à toutes les machines exposées  
**TRANSPORT ÉLECTRIQUE DE L'ÉNERGIE**  
**MATÉRIEL POUR STATIONS CENTRALES**  
**TRANSFORMATEURS, Bougies JABLOCHKOFF**  
**LOCATION DE MATÉRIEL MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE**  
EXPOSITION DE 1889  
Station du pont d'Iéna : 600 chevaux  
EXPOSITION DE 1889  
3 Médailles d'Or. — 2 Médailles d'Argent. — 1 Médaille de Bronze.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Bains de mer de l'Océan

Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 33 jours. Pendant la saison des bains de mer, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, il est délivré, à la gare de Paris (quai d'Austerlitz), des billets aller et retour de toutes classes réduits de 40 %, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-André-des-Eaux. — Pornichet. — Escoublac-la-Baule. — Le Pouliguen. — Batz. — Le Croisic. — Guérande. — Vannes (Port-Naval, Saint-Gildas-de-Ruiz). — Plouharnel-Carnac. — Saint-Pierre-Quiberon. — Quiberon (Belle-Isle-en-Mer). — Lorient (Port-Louis, Larmor). — Quimperlé (Pouldu). — Concarneau. — Quimper (Bénodet, Fouesnant, Beg-Meil). — Pont l'Abbé (Langoz, Loctudy). — Douarnenez. — Chateaulin (Pentrey, Crozon-Morgat).

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les stations au delà d'Auray vers Landerneau, Quiberon, Concarneau et Douarnenez, aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'aller, soit au retour, pendant 48 heures, à Nantes.

Admission des voyageurs de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> classes dans les trains express 9 et 29 :

Le train express n° 9, partant de Paris (Gare d'Orléans) à 11 h. 20 matin, prend les voyageurs de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes munis de billets de bains de mer à destination desdites stations.

Le train express n° 29, partant de Paris (Gare d'Orléans) à 8 h. 45 soir, prend les voyageurs de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> classes porteurs desdits billets de bains de mer.

Délivrance des billets à la gare du chemin de fer d'Orléans, quai d'Austerlitz, au bureau, 8, rue de Londres ainsi qu'à tous les bureaux succursales de la Compagnie d'Orléans.

## CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MEDITERRANEE

### Billets d'aller et retour collectifs délivrés par toutes les gares P.-L.-M. pour les villes d'eaux des- servies par le réseau P.-L.-M.

Valables 30 jours, avec faculté de prolongation d'une ou plusieurs périodes de 15 jours moyennant 10 % de supplément par chaque période de prolongation.

Il est délivré, du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau Paris-Lyon-Méditerranée sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres aller et retour, aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe pour les stations thermales suivantes : Aix, Aix-les-Bains (Aix-les-Bains, Marlioz), Alais (Les Fumades), Albertville, (Brides-les-Bains, Salins, Moutiers), Bourbon, Lancy, Clermont-Ferrand (La Bourboule, Le Mont-Dore

Royat), Condes (Saint-Nectaire, Digne, Euzet-les-Bains, Evian (Evian, Amphion), Gières-Uriage (Uriage), Goncelin, Allevard, (Allevard) La Bastide-Saint-Laurent-les-Bains, (Saint-Laurent-les-Bains), Lachamp-Condillac (Condillac), La Roche-sur-Foron (Saint-Gervais), Lépin-lac-d'Aiguebelette, (La Blanche), Le Vigan, (Cauvalat-les-Vigan), Manosque (Gréoulx), Montélimart (Bontonneau), Montpellier (Lurnalon-Palavas), Montrond (Montrond-Geyser), Moulins, (Bourbon-l'Archambault, Néris), Pougues (Pougues-les-Eaux), Groisy-le-Plot, La Caille, (La Caille), Riom, (Chateauneuf, Chatel-Guyon), Ris-Chateldon, (Chateldon), Roanne, (Saint-Alban), Sail-sous-Couzan, Saint-Georges-de-Commiers (La Motte), Saint-Martin d'Estreaux (Sail-les-Bains), Salins-Vals-les-Bains, la Bégude (Val), Yandenesse-Saint-Honoré-les-Bains (Saint-Honoré-les-Bains), Vichy (Vichy, Cusset), Villefort (Bagnols).

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires, le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Conditions essentielles : Validité. La durée de validité des billets est de 30 jours à compter du jour de départ ce jour non compris.

Enfants. Les enfants de 3 à 7 ans paient la moitié du prix que paierait une grande personne et ont droit à une place distincte ; dans un même compartiment, deux enfants ne peuvent occuper que la place d'un voyageur.

Bagages. Transport gratuit de 30 kilog. de bagages par place entière et de 20 par demi-place.

Les demandes de ces billets doivent être faites 4 jours au moins avant celui du départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

**SOCIÉTÉ DES CHAUX HYDRAULIQUES ET CIMENTS DE L'AUBE**  
Chaux hydrauliques du Seilley (marque Kleine); de Saint-Bernard (marque Convert et Maugras), à Ville-sous-La-Ferté (Aube); de Mussy-sur-Seine (Aube); des Côtes-d'Alun (Haute-Marne); de Bouix (Côte-d'Or) d'Ancy-le-Franc (Yonne).  
SIÈGE SOCIAL **PORTLAND** MAISON A PARIS  
A TROYES EXPOSITION UNIV. DE 1889. MÉDAILLE D'OR 26, rue du Maroc  
*Fabrique de carreaux mosaïque en ciment. — Briques blanches hydrauliques.*

**MANUFACTURES de CARRELAGES MOSAIQUES**  
**V<sup>ve</sup> Raynaud et C<sup>ie</sup>**  
Usines : NARBONNE (Aude).  
à vapeur : ALGER faubourg Bab-el-Oued.  
**EXPOS. UNIVERSELLE 1889. MÉDAILLE DE BRONZE**  
Carreaux riches et ordinaires, noirs et en couleurs. Imitations céramiques, carreaux pour décoration intérieure et extérieure. *Envoi d'Album sur demande*  
SIÈGE SOCIAL: NARBONNE  
Spécialité de carrelages pour trottoirs, cours, écuries, etc.

## LIBRAIRIE DE LA CONSTRUCTION MODERNE

DUJARDIN et C<sup>ie</sup>, Editeurs

PARIS. — 17, RUE BONAPARTE, 17. — PARIS

## LES STYLES

DANS LA

# MAISON FRANÇAISE

Ornementation et Décoration du xv<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle

PAR ÉDOUARD BAJOT

Études comprenant 60 PLANCHES

20 ensembles d'intérieur, 200 motifs d'ameublement

Prix : 60 fr. — Étranger 70 fr.

# CHAUFFAGE

CALORIFÈRES D'HABITATIONS.— CHAUFFAGES INDUSTRIELS

Maisons à loyers, Hôtels, Ecoles, Eglises, Grands Établissements d'éducation

**CHAUFFAGES A FORFAIT CONTINUS JOUR ET NUIT**

Économie de 100 p. 100 sur le prix du combustible

Peut être réellement et fréquemment obtenue par l'emploi des foyers système MICHEL PERRET qui utilisent complètement tout le carbone des combustibles pulvérulents et pauvres tels que : Résidus ou Cendres des foyers ordinaires Schistes et boues de lavage, Suies de locomotives, Fraisil de forge, Tannée sèche et humide, Sciure de bois, Tourbe menue, Poussière de lignite, de coke, d'anhracite, de charbons maigres.

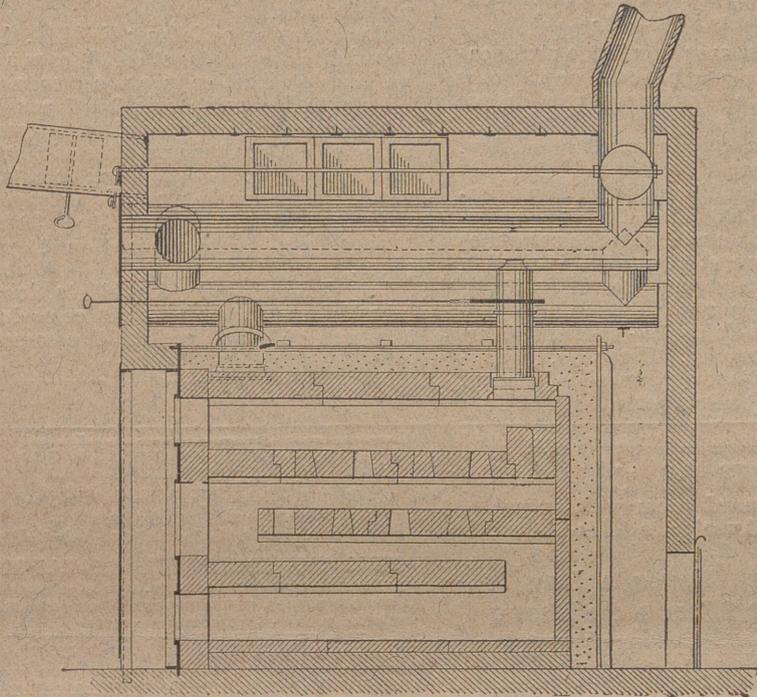


Fig. 1 - Coupe longitudinale

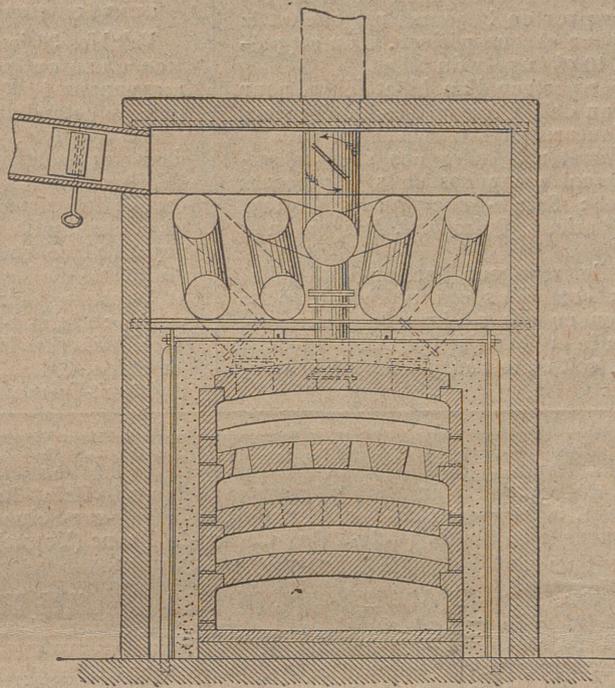


Fig. 2 - Coupe transversale

Brevet MICHEL PERRET; Paris, Expos. 1878. \* — Grand Prix, Paris 1878  
Médaille d'Or, Bordeaux 1882, Diplôme d'honneur.

## MARIUS OLIVIER\*

INGÉNIEUR DES ARTS ET MANUFACTURES, CONCESSIONNAIRE

2, Rue Pierre-Charron. — Place d'Iéna. 7. — Paris

Envoi de prospectus. — Études et Renseignements gratuits.

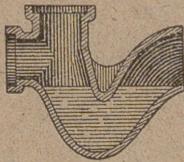
### TUYAUX DE GRÈS : FABRICATION FRANÇAISE

DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DES PRODUITS CÉRAMIQUES  
de JEANMÉNIL et RAMBERVILLERS (Vosges)

SIPHONS

APPAREILS SANITAIRES

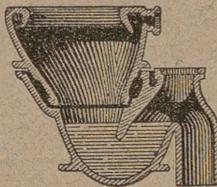
CUVETTES EMAILLÉES



ECONOMIE

ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR

SALUBRITÉ



à RAMBERVILLERS (Vosges).

Envoi franco de tarifs et d'échantillons.

Devis et plans de distributions d'eau et d'assainissements  
Représentants à Paris : MM. MILLOT et Cie, 136, avenue Daumesnil.

### MIROITERIE. VITRERIE

P. KAEPPELIN, Succ<sup>r</sup> de CH. BUQUET  
15, rue de Buci, 15. — Paris

Grand Dépôt des Glaces des Manufactures Françaises

Glaces en tous genres. — Cadres de tous styles.  
— Ornementation — Gravure. — Dorure. — Vitraux. — Verres de toutes espèces. — Verres gravés et décorés.

Entreprise à forfait de grands travaux. Le Mirotierie et de Vitrerie pour Bâtimens, Magasins, Châteaux, Villas.

Exposition univ. Paris. 1889. Médaille d'argent

AGENCEMENTS DE MAGASINS, BUREAUX, ADMINISTRATIONS

## VOILLEREAU

MAISON SPÉCIALE EXISTANT DEPUIS 1840

Maisons de vente supprimées. — Adresse unique : 18, IMPASSE GAUDEFLET, (Rue Oberkampf). — PARIS. — TÉLÉPHONE. BUREAU D